

bonjour

Météo

Ensoleillé puis ennuagement ce soir.

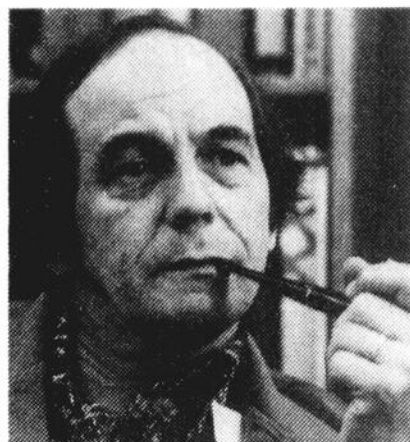
Page A 2

Sports

Expos 2 Cincinnati 7

Page B 1

la région



Candidat à la mairie de Jonquière

M. J.-Edouard Lapierre a annoncé officiellement hier, sa candidature à la mairie de Jonquière.

Page A 3

le québec

Policiers et référendum

Le ministre de la Justice Marc-André Bédard a promis hier à différents intervenants qu'il consulterait les membres du Conseil des ministres quant à la participation des policiers à la campagne du référendum.

Page A 7

le canada



107 ans

Sœur Louise Légère qui compte 90 ans de vie religieuse dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, à Moncton, vient d'atteindre l'âge vénérable de 107 ans, ce mois-ci. Malgré une vue un peu défaillante, la religieuse a écrit au pape Jean-Paul II pour l'assurer de ses prières.

(Photolaser de la PC)

Diefenbaker inhumé

L'ancien premier ministre John Diefenbaker a été inhumé hier à Saskatoon.

Page A 9

le monde

Vibrations cosmiques

A Tarbes, en France, vit un quidam qui détient aux dires des experts, des pouvoirs paranormaux semblables à ceux de Matthew Manning et qui provoquerait à son insu des incendies spontanés.

Page B 10

sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Nouvelle offre des caisses d'entraide pour Nordair

CHICOUTIMI (LG) — Même disposés à accepter d'autres partenaires, la Fédération des caisses d'entraide économique et les Placements Lizotte ont présenté hier à Ottawa, au nouveau ministre des Transports, une offre formelle d'achat de la compagnie Nordair.

Dans un communiqué émis hier, le président de la fédération, M. Jacques Gagnon, précise que le prix proposé n'a pas été rendu public, mais "il appert que l'offre financière permettrait à Air Canada de retirer un rendement appréciable sur son placement".

On se rappelle que la semaine dernière, le quotidien La Presse faisait état d'un protocole d'entente intervenu entre la fédération et Placements Lizotte, cette dernière compagnie étant formée par

le président actuel de Nordair, M. J.-A. Lizotte, en compagnie d'employés du transporteur aérien.

Quant à la fédération, elle détient déjà 10,9 pour cent des actions de Nordair.

M. Gagnon croit qu'il serait "tout

à fait logique que le ministre des Transports, M. Donald Mazankowski, privilégie les caisses d'entraide (...)"

Il signale enfin que les deux principaux associés sont disposés à accueillir d'autres partenaires.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 269

Jeudi 23 août 1979

20 pages

ST-LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

LA COPE **30¢** AU COMPTOIR

Clark décidera en octobre

Le F-16 ou le F-18 sera stationné à Bagotville

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — C'est au mois d'octobre que le gouvernement de M. Joe Clark arrêtera sa décision concernant le choix du chasseur pour le renouvellement des avions de combat des Forces armées canadiennes. D'ailleurs, les aménagements physiques à la Base militaire de Bagotville permettant de recevoir le nouveau chasseur sont entrepris. Deux avions sont en lice soit le F-16 de la General Dynamics et le F-18 Hornet fabriqué conjointement par la McDonnell Douglas et Northrop. Une affaire de \$2,3 milliards.

C'est ce qu'a déclaré le commandant de la Base militaire de Bagotville, le colonel Harold I. Pike, devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, hier.

Le commandant, qui quittera la région dans deux semaines pour cumuler de nouvelles fonctions au Centre NORAD de Colorado Springs, a précisé que les nouveaux avions seront stationnés à Bagotville et à Comox en Colombie Britannique.

Evidemment, le commandant Pike n'a pas voulu donner son appréciation sur la capacité des deux appareils précisant seulement que l'un ou l'autre servira bien les besoins du Canada.

Toutefois, des questions d'économie sont reliées à l'achat des appareils. Par exemple, les Forces armées auraient beaucoup plus de F-16 que de F-18 pour \$2,3 milliards. Également, le F-16 est un monomoteur, donc, il dépense moins de carburant. Toutefois, son

rayon d'action est plus limité et la nécessité de parcourir de vastes espaces comme le Grand Nord

Canadien favorise un avion bimoteur comme le F-18 Hornet. Les raisons d'économie sont



IL NOUS QUITTE APRES TROIS ANS — Le commandant de la base militaire de Bagotville, le colonel Harold I. Pike quitte la région après un mandat de trois ans. Il partira dans deux semaines pour le Colorado au centre NORAD comme commandant-adjoint des opérations. Il était l'invité du Cercle de presse du Saguenay, hier.

(Photo Paul Rousseau)

importantes puisque le gouvernement de M. Pierre Trudeau a écarté les chasseurs les plus coûteux mais les plus perfectionnés. C'est le cas du F-15 et du F-14, deux avions qui sont accessibles à partir de \$25 millions l'unité. On peut acheter un F-16 pour \$15 millions environ.

Heureux séjour

Le colonel Pike a complété un mandat de trois ans comme commandant de la Base militaire de Bagotville. Il quitte avec la satisfaction du devoir accompli. Il ne se gêne pas pour dire que son séjour a été heureux et a trouvé particulièrement chaleureuse l'hospitalité des gens de la région.

Hier, au Cercle de presse, le commandant Pike a été interrogé sur une foule de dossiers. La question du déménagement de l'aéroport civil de Bagotville a retenu l'attention.

Le colonel Pike se demande qui peut bien vouloir ce déménagement. Ce ne sont sûrement pas les militaires car les opérations militaires ne sont absolument pas ennuées par les vols commerciaux. "D'ailleurs, nous pourrions accueillir deux fois plus d'avions sans problème. Il arrive quelquefois que nos avions soient dans l'obligation de décoller sans préavis. Si un avion civil vient pour se poser, il devra laisser la priorité à nos Voodoo. Ça peut arriver une ou deux fois par année", soutient le commandant de la base.

Dans cette optique, le colonel Pike ne voit pas la nécessité de dé-

placer l'aéroport civil.

Concernant le fait français à la Base militaire de Bagotville, le commandant précise qu'il n'y a pas de difficulté. En fait, 87 pour cent des militaires sont francophones tandis que cinq pour cent sont unilingues anglophones.

Au chapitre des communications aériennes, le vol aux instruments doit se faire obligatoirement en anglais puisque le centre de contrôle est situé à North Bay en Ontario.

En ce qui concerne le vol à vue, si l'équipage désire parler français, il peut le faire.

Coupages

Les coupures budgétaires effectuées par le nouveau gouvernement affectent la Base de Bagotville. Le commandant Pike a avoué qu'on a modifié les cédules des avions et comprimé davantage les sorties.

Des exercices coûteux ont été annulés. C'est le cas de la compétition "call-shot" qui se tient à Tindall en Floride. Les équipages canadiens ne se rendront pas à cette compétition.

Toutefois, le commandant de la base a donné la garantie que l'efficacité des opérations n'est pas réduite pour autant.

Enfin, le colonel Pike a rappelé sa position concernant la souveraineté du Québec. Il prétend que la base continuerait d'opérer à Bagotville en raison de son importance stratégique pour la défense de l'Amérique du Nord.

L'or fracasse tous les records précédents

En page B 6

Train de la découverte

Incident qui fait jaser...

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le Canada, c'est beau, c'est grand, tout comme le Train de la découverte, en gare chicoutimienne depuis hier jusqu'à samedi...

Le train, une initiative des Musées nationaux, nous enseigne que le Canada et son histoire se déroulent harmonieusement, sans anicroche presque, d'une mer et d'une gare à l'autre...

Mais, il y a les accidents de l'histoire, et... les imprévus quotidiens. Or, parce qu'on remarque moins les accidents de l'histoire à l'intérieur du train, on est davantage porté à relever les imprévus quotidiens.

Comme par exemple, lors de la cérémonie d'ouverture en début d'après-midi. Une estrade d'hon-

neur, des invités non moins d'honneur, des discours... et le corps Les Métropolitains de Chicoutimi.

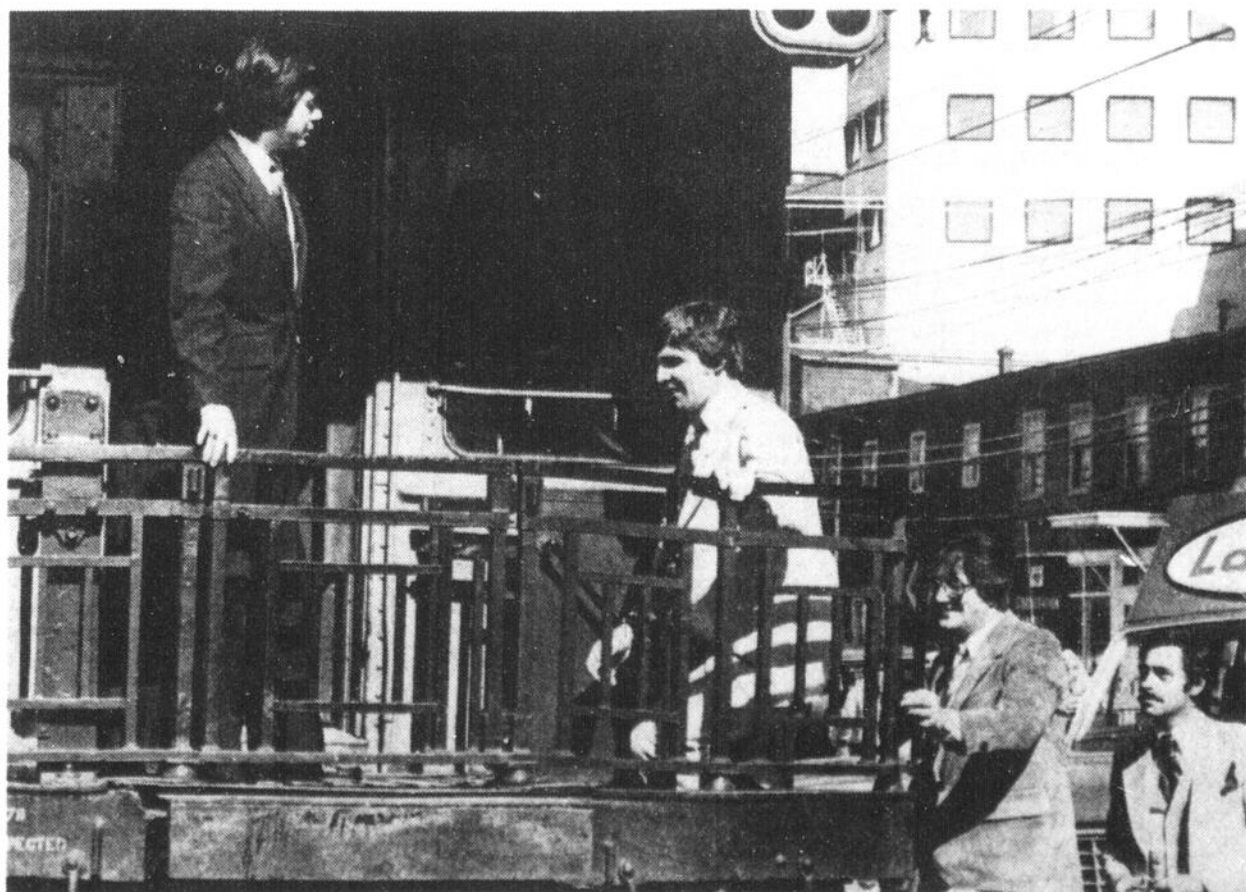
Belle occasion, se dit-on probablement, pour un "O Canada" bien senti, au son des cuivres et des tambours.

Ironie du sort, le "O Canada" ne figurait pas dans le répertoire de la formation...

Les invités d'honneur, dont le Canadien Serge Savard (sans Roger Doucet), ont dû se contenter d'un hymne national uniquement verbal, interprété par une Canadienne saguénéenne...

L'incident a fait jaser, mais, s'est-on dit, ce n'est pas ce petit imprévu qui va bouleverser l'histoire ni faire dérailler le Train de la découverte...

Autre texte et photo en page A 3

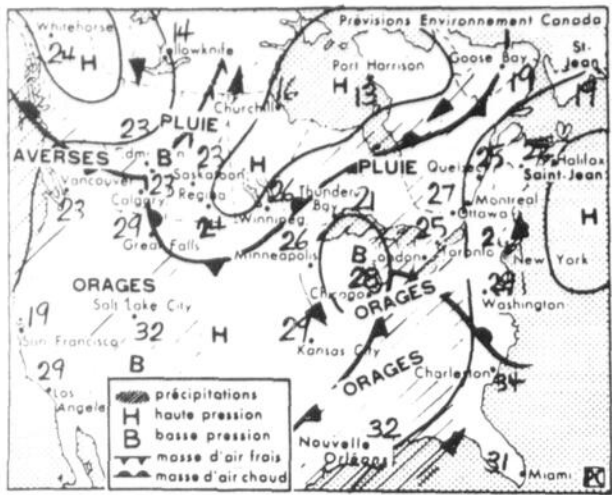


UNE SAGUENEENNE — Il a fallu d'une bonne Saguénéenne pour entonner l'hymne national du Canada, lors de la cérémonie officielle d'accueil au train de la

découverte, hier après-midi. Parmi les officiels, Serge Savard accueilli par André Gauthier.

(Photo Karl Tremblay)

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de jeudi et aperçu pour vendredi.

Montreal: ensoleillé puis ennuageux et l'après-midi, max. 26. Vendredi: nuageux et averse.

LAC-SAINT-JEAN, Mauricie: ensoleillé puis ennuageux le soir, max. 22. Vendredi: nuageux et averse.

SAGUENAY, PARC DES LAURENTIDES, Québec: ensoleillé, max. 24. Vendredi: nuageux et averse.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé, max. 20. Vendredi: nuageux et averse.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	15	23
Victoria	12	22
Edmonton	5	23
Calgary	8	25
Regina	9	22
Winnipeg	13	22
Churchill	6	9
Toronto	17	25
Kingston	11	23
Ottawa	12	24
Montréal	10	24
Québec	9	23
Fredericton	14	21
Saint-Jean, N.-B.	13	20
Moncton	13	20
Halifax	12	19
Saint-Jean, T.-N.	10	15
New York	19	28
Washington	17	—
Tampa	21	31
Miami	23	31
Orlando	23	34
Los Angeles	17	27
Acapulco	33	24
Barbade	30	25
Bermudes	31	24

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 02h55 (2m.8cm) et basse à 09h20 (.4cm). Elle sera à nouveau haute à 15h15 (2m.4cm) et basse à 21h10 (.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h05 (5m.5cm) et basse à 10h25 (.5cm). Elle sera à nouveau haute à 16h20 (5m.0cm) et basse à 22h20 (.6cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h05 (4m.6cm) et basse à 11h25 (.5cm). Elle sera à nouveau haute à 16h40 (4m.2cm) et basse à 23h20 (.6cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bernard GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829
St-Felicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Depôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Un pied de nez au CRTC de deux télédistributeurs

LA BAIE (PC) — Faisant un pied de nez au Conseil de la radio-télévision et des

Sept morts dans un incendie

NAKINA, Ont. (PC) — Sept jeunes gens — dont 3 femmes et 4 hommes — ont été tués mercredi quand un "incendie contrôlé" s'est soudain propagé et les a cernés près de ce petit centre à environ 280 kilomètres au nord-est de Thunder Bay.

Les victimes étaient à l'emploi du ministère des Richesses naturelles — pendant l'été uniquement, à l'exception d'une seule — pour combattre les feux de forêt.

Un porte-parole du ministère a expliqué qu'un "incendie contrôlé" est provoqué par le ministère pour détruire des fourrés indésirables.

La SQ de Dolbeau doit mener nombre d'enquêtes

DOLBEAU (MR) — La Sûreté du Québec, poste de Dolbeau, avait un certain nombre d'enquêtes à mener de front, hier. La dernière plainte enregistrée portait sur le bris d'un câble de Bell Canada, survenu au cours de la nuit de mardi à hier.

Le bris était constaté aux abords du pont unissant Dolbeau et Mistassini, et plusieurs milliers d'unités et de fils ont été sectionnés. On pense que les réparations pourraient nécessiter plusieurs jours, et ce bris affecte le secteur Dolbeau-Mistassini, ainsi que le haut du Lac-Saint-Jean.

Par ailleurs, la sûreté enquêtait toujours sur un audacieux cambriolage perpétré la fin de semaine dernière dans des locaux de la Chaîne coopérative d'Albanel. Quelque \$5,000 en argent et \$2,000 en marchandises diverses étaient alors dérobés.

L'agent Jean-Louis Tremblay, de la SQ, était en quête d'informations, hier, à ce sujet.

Enfin, la force policière signale une

épisode de vols dans le secteur de Chute-des-Passes, principalement dans les résidences d'été, nombreuses dans ce secteur.

Les pirates soulignent que l'interdiction de transiger directement avec les Etats-Unis les force à payer très cher pour une réception de beaucoup inférieure.

Se décrivant comme "un pirate pacifique", il a admis, mercredi, qu'il a installé une petite antenne afin de capter les signaux de Satcom 1, un satellite de communications de 23 canaux appartenant à RCA.

Parmi les clients de Satcom 1 il y a les grosses stations de Chicago, New York, Atlanta et San Francisco. M. Déry a indiqué qu'il alternait avec les quatre à tous les jours et ajouta que ses clients "éprouvaient une soif incroyable" d'émissions de télévision américaines.

Il a révélé qu'il pourrait capter trois stations américaines en souscrivant à un réseau à micro-ondes qui capte les signaux près des frontières et les transmet plus au nord, mais il estime que les coûts d'une telle opération sont trop élevés et que la qualité de la réception est mauvaise.

M. Déry a dit qu'il préférerait de beaucoup recevoir les signaux d'un satellite canadien, s'il y en avait un qui était autorisé à transmettre des émissions américaines.

"Les satellites canadiens (Anik) sont inutiles", a-t-il prétendu. "Des millions de dollars ont été investis dans ces satellites et ils ne servent à rien."

Televall, une entreprise de câblodistribution de Roberval, 100 kilomètres plus loin, pirate aussi des signaux du même satellite.

"Nous avons tout simplement précédé la loi", a indiqué M. Jean-Louis Leclerc, un des propriétaires de Televall.

"Nous voulons démontrer qu'une région isolée a le droit de recevoir le même service qu'à Montréal."

M. Leclerc a indiqué que son entreprise devrait signer un contrat de 10 ans au montant de \$2,400 par mois pour utiliser le réseau à micro-ondes.

Aucun des deux pirates ne craint la colère du CRTC, dont les représentants ont confié, mercredi, qu'ils pourraient entreprendre des procédures légales si les entreprises continuaient à défier la Loi fédérale des communications.

La Commission de police à Alma le 18 septembre

ALMA (MR) — La Commission de police du Québec tiendra des audiences publiques, au Palais de justice d'Alma, le 18 septembre prochain.

Ces audiences auront pour but d'étudier les agissements de certains membres de la sûreté municipale de l'endroit, accusés par quatre plaignants, et cela est assez exceptionnel, de ne pas avoir agi lors d'affrontements survenus dans le cadre d'un conflit syndical.

Les plaignants sont des cadres de la compagnie Roberval-Saguenay: MM. Gé-

rald Rochon, André Portelance, Paul Beaulieu et Eddy Lajoie (décédé depuis) qui auraient eu maille à partir avec des grévistes, le 9 juillet 1976.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.

Les audiences seront présidées par le juge Bruno Cyr et le commissaire Normand Saint-Georges.



Emile Fortin

Décès d'un historien régional

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — M. Emile Fortin, de Dolbeau, historien régional, est décédé hier à l'âge de 76 ans et ses funérailles auront lieu samedi, à 11h00, en l'église Sainte-Thérèse de Dolbeau.

Epris de la petite histoire, M. Fortin a recueilli plus de 425 mémoires de personnes âgées qu'il transmettait gratuitement ensuite à la Société historique du Saguenay, dont il était membre depuis sa fondation. Tout comme feu Mgr Victor Tremblay, il était un ardent défenseur d'archives qui touchaient notre histoire régionale.

Lors des fêtes du 25e anniversaire de la fondation de Dolbeau, il était président du comité organisateur alors qu'au 50e il agissait comme directeur et préposé à faire connaître l'histoire de Dolbeau.

Outre d'avoir été le secrétaire-fondateur de la Chambre de commerce, M. Fortin a fait partie de différentes associations: président de la Société Saint-Vincent-de-Paul depuis 25 ans, directeur en secteur diocésain de cette association, membre Lacordaire depuis 32 ans, tertiaire et membre bienfaiteur de l'Eglise.

Outre son épouse, née Henriette Nadeau, il laisse également dans le deuil ses deux fils: Charles, d'Ottawa, et Louis, de Québec, architecte, ses belles-filles et trois petits-enfants.

au palais de justice

Se défendant seul, il obtient l'acquittement

CHICOUTIMI (MR) — Un prévenu qui avait décidé de se défendre seul a réussi à obtenir l'acquittement, au terme d'un procès qui s'est instruit, hier, devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions.

Il s'agit d'un individu de 27 ans, de La Baie, qui était accusé de recel. Selon l'acte d'accusation, il avait été trouvé en possession d'un coffre d'outils volés, évalués à plus de \$1,000.

Or, le magistrat devait

décider que la Couronne n'avait pu prouver que l'individu savait que le coffre en question avait été volé. Le doute est né du témoignage même du prévenu, à l'effet qu'il avait acheté la marchandise compromettante d'un parent, lequel avait affirmé que ces outils étaient d'une honnête provenance.

Un autre individu accusé de recel n'a pas eu autant de chance, et a été condamné à une amende de \$200. L'homme

de 23 ans, de Jonquière, était trouvé en possession d'un magnétophone volé, sans pouvoir justifier de quelque façon sa provenance.

Le nuvite

Enfin, un mot sur le nuvite de la rue Racine, cet homme de 61 ans qui parcourait la rue Racine, lundi, dans le plus simple appareil...

On sait qu'il avait été envoyé à l'examen médical, mardi... Mais il est revenu en Cour, hier, après cet examen sommaire, et cette fois, le juge Lucien Tremblay ordonnait un examen psychiatrique de 30 jours. L'original, qui a choisi de se défendre seul, marmonnait quelque chose au sujet du Christ avant de retourner derrière les barreaux...

Cultivateur coupable de s'être départi de 45 vaches...

ROBERVAL (MR) — Un cultivateur de 45 ans, de Sainte-Jeanne-d'Arc, a été trouvé coupable, hier, de s'être illégalement départi de 45 vaches, déposées plus tôt en garantie auprès de deux institutions bancaires!

L'accusation plutôt insitée avait été portée contre lui en vertu de l'article 148 de la loi des banques, et à l'issue de son enquête préliminaire qui s'instruisait hier devant le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions de Roberval, l'homme choisissait de déposer un plaidoyer de culpabilité.

Selon la preuve offerte, le prévenu avait "déposé" ses 45 vaches (au sens figuré, évidemment...) à la succursale de Dolbeau de la Banque Canadienne Nationale et celle de la Banque Royale, afin de garantir des prêts atteignant les \$13,000.

Et, à l'encontre de la loi, il revendait plus tard les bestioles sans prévenir les banquiers. En foi de quoi, il était accusé...

Après les plaidoyers d'usage des deux procureurs, Me Rosaire Larouche à la Couronne et Me Vincent Fleury à la Défense, le prévenu bénéficiait d'une sentence suspendue pour une période de deux ans, avec la recommandation de ne pas disposer

ainsi, à l'avenir, des biens meubles ou immeubles donnés en garantie...

BOUCHARD, LAROCHE, BRASSARD, GAUTHIER ET BABIN

AVOCATS

EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE BUREAU 309
CHICOUTIMI — 545-4580

LES JARDINS THEO GOBEIL

1700, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE
CHICOUTIMI — TEL.: 549-4528

Venez acheter (directement à la ferme) vos légumes frais cueillis du jour de nos jardins.

Tomates et concombres de serre disponibles.



TROUS DE BALLES — Cette déchirure dans la tente d'un campeur au parc national Kouchibougnac du Nouveau-Brunswick a été faite par le fusil de chasse d'un tireur embusqué tôt mardi matin quand des hommes armés ont chassé près de 50 campeurs de leur camping. L'endroit est situé à quelque 400 mètres des cabanes et es tentes occupées par huit hommes à qui la Cour suprême du Nouveau-Brunswick a ordonné, lundi, de quitter les lieux. Personne n'a été blessé dans l'attaque. (Photolaser PC)

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Depôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Incendie de la rue Racine: un suspect sous surveillance

CHICOUTIMI (MR) — Les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi exercent une étroite surveillance sur un individu que l'on suspecte être à l'origine de l'incendie qui sévissait, en fin de soirée mardi, rue Racine, à Chicoutimi.

Hier, on déterminait sans l'ombre d'un doute qu'une main criminelle était à l'origine de l'incendie qui éclatait vers 21h00, mardi, à l'arrière des décombres de l'édifice R.-E. Lépine, rasé en mars dernier par un incendie dans lequel périsait un sapeur de Chicou-

timi. Le feu a été allumé en se servant de papier à toiture.

De plus, les enquêteurs laissent savoir que plusieurs dossiers d'incendies criminels étaient toujours ouverts.

Notamment en ce qui concerne le sinistre de mars dernier, dont les circonstances n'ont jamais été clairement déterminées en dépit de l'enquête instruite par le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, à ce sujet.



MEDIATEURS — C'est pratiquement comme médiateurs que s'impliquent les maires Simard, Dufour et Girard dans le conflit du transport en commun. (Photo Karl Tremblay)

Transport en commun

Les trois maires envisagent de se poser en médiateurs dans le conflit

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les maires de Chicoutimi, Jonquière et La Baie envisagent rien de moins que de se poser en médiateurs dans le conflit de travail qui paralyse depuis plusieurs mois le transport en commun dans le Haut-Saguenay.

A l'issue de leur rencontre hier

avec les représentants syndicaux, les maires Simard, Dufour et Girard ont indiqué vouloir analyser les informations recueillies et s'il y a lieu, entreprendre des démarches auprès des conseils municipaux pour obtenir un nouveau mandat de négociation.

Le porte-parole du groupe, le maire Laurier Simard a lui-même interprété l'implication de plus en plus grande des trois hom-

mes comme de la médiation.

La rencontre a porté principalement sur les points en litige qui, selon M. Simard, ne représente pas plus de 25 pour cent de l'ensemble des points débattus.

Les trois maires se proposent donc d'examiner ces points litigieux (probablement d'ici la semaine prochaine). Après coup, ils rencontreront de nouveau les re-

présentants de la CITS, et s'il y a lieu, prendront sur eux le mandat d'obtenir des conseils municipaux un élargissement de l'assiette budgétaire consentie à la CITS.

Du côté syndical, le conseiller à la CSN en charge du conflit jusqu'à présent, Jacques Bégin, a été relevé de ses fonctions.

Son successeur est le conseiller syndical Clément Dufour.

Lapierre annonce officiellement sa candidature à la mairie de Jonquière

JONQUIÈRE (CF) — M. J. Edouard Lapierre a annoncé officiellement hier sa candidature à la mairie de Jonquière. Il a du même coup laissé entendre qu'il pourrait aussi devenir le leader d'une formation politique municipale.

M. Lapierre a indiqué qu'il avait établi un certain nombre de contacts avec des candidats à l'échevinage ou avec d'éventuels candidats, en vue de constituer son parti politique. Il compte aussi, au cours des prochains jours, renouer le dialogue avec le Front municipal JAK, de qui il avait obtenu un appui, il y a déjà

quelques mois, avant le décès du président Benoit Gagné.

L'aspirant au siège du premier citoyen de la ville de Jonquière doit faire part au début de septembre du cadre définitif à l'intérieur duquel il briguera les suffrages. Il a indiqué que s'il n'arrivait pas à concrétiser son idée de parti politique, il poserait quand même sa candidature à titre indépendant, en s'appuyant sur ses "quatre années de politique municipale intense".

En substance, M. Lapierre a l'intention de fonder sa campagne électorale sur une remise en question de l'approche actuelle de l'administration municipale. Il

estime que le support d'un parti politique donnera plus de poids à l'implantation de sa philosophie politique.

Une telle présence sur la scène municipale suscitera l'apparition d'une opposition, ce qu'il voit d'un bon œil. Ce genre de situation, estime-t-il, force le pouvoir à une intelligence accrue des choses.

Avant de présenter publiquement son programme électoral, il désire le soumettre à l'organisation de son éventuel parti. Il a cependant marqué sa volonté de fonder l'administration municipale de Jonquière sur l'informa-

tion, la consultation et la participation des citoyens.

Dans une entrevue accordée il y a quelques jours à la télévision de CKRS, un autre candidat possible, M. Paul Tremblay, avait indiqué qu'il ne solliciterait probablement le suffrage populaire que s'il était le seul aspirant sur les rangs, outre le maire Francis Dufour. Dans cette optique, l'annonce officielle de la candidature de M. Lapierre risque de remettre en question les esquisses de plans élaborées par M. Tremblay.

Des bris aux lignes téléphoniques de Bell Canada ont empêché Le Quotidien de joindre ce dernier.

Amèrement, laconiquement

La BR exprime sa déception quant à la décision des employés syndiqués

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — La Banque Royale a répondu hier à la décision de ses employés syndiqués, par la bouche de ses canons, en annonçant qu'en cas de grève, elle continuera à offrir les services dans les six succursales touchées.

Dans un communiqué plutôt laconique, la direction de cette institution bancaire exprime sa décep-

tion quant à la décision des syndiqués, qui ont rejeté le rapport du commissaire-conciliateur, dans une proportion de 85 pour cent. Les recommandations de M. John Hackett auraient pu amener le règlement d'un premier contrat de travail pour nos 68 employés syndiqués impliqués affirme-t-elle. Cette dernière donnée porte à confusion depuis quelques semaines déjà, puisque

la CSN affirme que 88 salariées sont touchées par cette négociation.

Par ailleurs, la direction de la Banque Royale s'est dite convaincue que les propositions du commissaire-conciliateur concernant les salaires et les conditions de travail "sont équitables à celles des employés des mêmes secteurs dans la région", sans donner d'exemple concret

pour étoffer ses prétentions.

Du côté syndical, la réaction n'a pas été très longue à venir. D'abord, on a dénoncé l'attitude des représentants de la Banque Royale qui ont refusé de reprendre les négociations hier après-midi. De source syndicale, on affirme que la Banque Royale veut s'en tenir aux recommandations du commissaire-

conciliateur, que les salariées ont rejetées dans une proportion de 85 pour cent.

Quant à la déception exprimée par la banque relativement au rejet du rapport de M. Hackett, le conseiller technique de la Fédération du commerce, M. Jean-Paul Lapointe, donne parfaitement raison à la Banque Royale, puisque le rapport du commissaire-conciliateur correspond presque intégralement aux dernières offres patronales. Etat de fait qui amène les syndiqués à s'interroger sur la collusion possible entre cette banque et le ministère du Travail fédéral. La semaine dernière, la CSN s'interrogeait sur la collusion entre cette institution bancaire et le Conseil canadien des relations de travail (CCRT). Les syndiqués basent leurs appréhensions sur l'importante influence financière que peut exercer la Banque Royale sur le gouvernement.

Enfin, M. Lapointe a précisé que l'annonce de poursuite des opérations bancaires en cas de grève ne modifiera nullement la stratégie syndicale. "Les gens sont conscients que s'il y a grève, il y aura une grosse bataille à mener. Nous prendrons donc les mesures nécessaires."

Des communications difficiles

Le bris de câbles a affecté quelque 16,546 abonnés de Bell

CHICOUTIMI (AB) — Depuis le 29 juin, quelque 16,546 abonnés de Bell Canada dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont été affectés par le bris de 52 câbles téléphoniques, les isolant partiellement ou totalement de l'extérieur pour des périodes relativement courtes, ne dépassant pas ordinairement 24 heures.

Hier, la compagnie faisait part d'un bris majeur, qui a affecté entre 2,000 et 3,000 abonnés, en raison d'actes de sabotage sur-

venus entre Dolbeau et Mistassini. Les citoyens de Milot et Péribonka étaient complètement isolés, mais on s'attendait à ce que les réparations soient finalisées en après-midi.

Par ailleurs, les communications s'avèrent toujours aussi difficile pour les résidents de Chicoutimi dont le numéro de téléphone débute par 545. Ces derniers sont dans l'impossibilité de communiquer avec les gens de la ville voisine, Jonquière. Cette situation résulte des bris survenus la semaine

dernière au centre de commutation de Jonquière. Bell Canada croyait alors effectuer les réparations assez rapidement. Les difficultés rencontrés l'obligent maintenant à prédire que les travaux devraient être complétés à la fin de la semaine.

Du côté syndical, le piquetage se poursuit toujours avec ardeur. Les syndiqués ont installé leur pénates devant la majorité des bureaux de Bell Canada et les piqueteurs se relaient sans cesse.

Thème brûlant d'actualité

A la 7ème reprise de l'Expo de St-Félicien

ROBERVAL (JG) — Le rôle de l'enfant sur la ferme lié à la relève de l'agriculture de demain sera le grand thème de la septième reprise de l'Exposition agricole et commerciale de Saint-Félicien, qui se tiendra du 4 au 9 septembre.

C'était, hier soir, le prélude de cet événement à Roberval, la ville hôte de cette année, alors que le conseil recevait les organisateurs dirigés par M. Yvan Grenier et en présence de l'invité d'honneur, M. Léopold Harvey, président de la CSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il va sans dire que dans le contexte actuel de l'agriculture où la relève au sein de la famille n'est pas toujours assurée comme jadis, le choix du thème a été jugé des plus judicieux par toutes les personnes présentes.

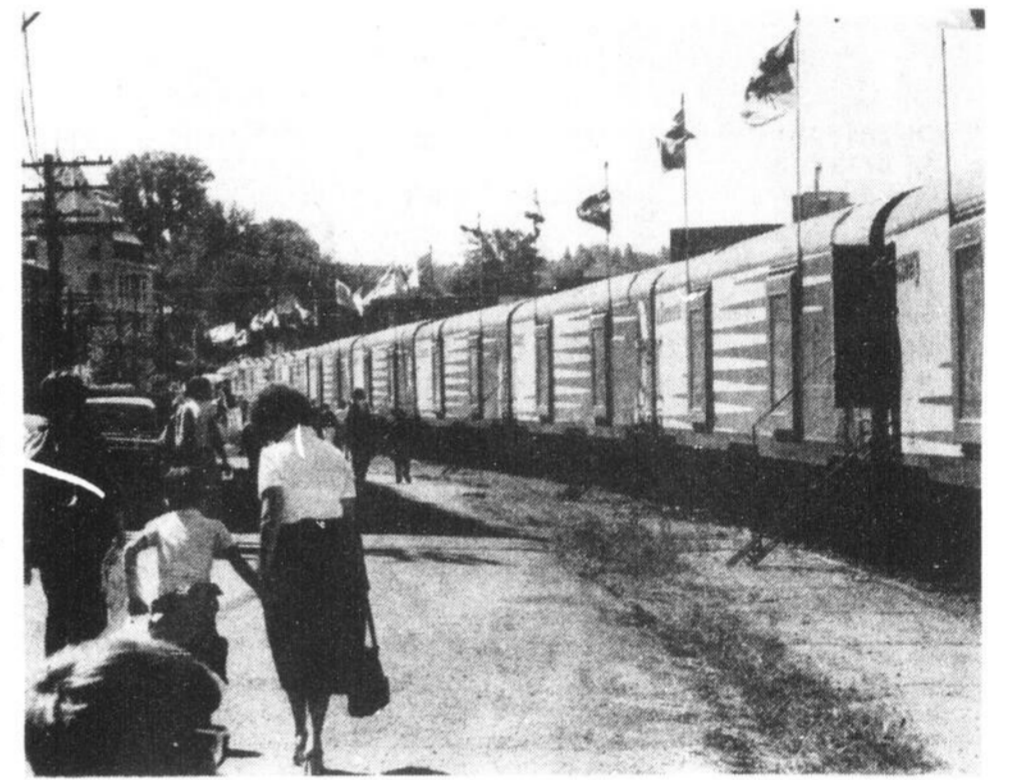
Tous ont adhéré au point d'interrogation du président Grenier: "En cette Année internationale de l'enfant, il serait juste que nous, de la classe agricole, remettons en question la façon dont nous percevons le rôle de l'enfant sur la ferme."

Cette année, le terrain de stationnement a été clôturé, ce qui va changer le mode d'admission. D'ailleurs, pour rendre ceux qui se faufileiraient en douce en sautant la barrière, il y aura des guichets à l'intérieur de l'amphithéâtre sportif. On sait que le site de l'expo est à l'extérieur et à l'intérieur du centre sportif. C'est là que s'élèvent les étables permanentes et pour les spectacles, la grande tente.

On attend pas moins de 300 têtes dont 124 de la race Ayshire, 111 de la race Holstein, ces deux races auront leur journée respective et aussi leur encan. Comme l'an passé, il y aura un concours de labours.

Les 36 éleveurs attendus pourront empocher \$12,000 en prix. Pour la tenue de l'expo, les promoteurs comptent que leur budget de \$80,000 sera suffisant. Le bureau de l'agriculture sera sur les lieux.

Dans le centre sportif, c'est le coin des kiosques (70). En soirée spectacles de toutes sortes. A ne pas manquer, les jugements d'animaux, disent les promoteurs.



A CHICOUTIMI — Jusqu'à samedi, le Train de la découverte est en gare de Chicoutimi, à la disposition des visiteurs saguenéens.

Train de la découverte

Un voyage à travers 16,000 ans d'histoire

CHICOUTIMI (LG) — Depuis hier jusqu'à samedi, les Saguenéens peuvent visiter le Train de la découverte, en gare de Chicoutimi dans le cadre de sa tournée canadienne.

Une initiative des Musées nationaux du Canada, le Train de la découverte est en quelque sorte un musée sur rail d'un quart de mille qui parcourt le Canada depuis deux ans. Les visiteurs sont transportés sur un

tapis roulant à travers 16,000 ans d'histoire, marqués par des artefacts et spécimens prêts par plusieurs musées canadiens.

Les différents montages sont enrichis de plus de 80 mannequins (dont deux mobiles), 30 films et diapositives, et des effets visuels et sonores.

L'entrée est gratuite et la visite dure une trentaine de minutes.

Automne Mode

Lundi, 27 août 1979, 20h30

A L'AUBERGE DES GOUVERNEURS
BOULEVARD TALBOT — CHICOUTIMI

EN COLLABORATION AVEC
Les Boutiques de Place du Saguenay
Agence d'Hôtesse Saguenay
et Molson Saguenay

ADMISSION: \$200
Billets en vente au Salon Elle, Place du Saguenay

NOMBREUX PRIX DE PRESENCE

commentaire

Ottawa pénalise l'école de pilotage

Si le Québec a enfin remporté la victoire du "français dans l'air", notre région demeure la seule à être privée des équipements nécessaires au fonctionnement sécuritaire de l'aviation civile.

Le gouvernement fédéral, à l'époque des libéraux, a toujours prétendu



bertrand tremblay

que la présence d'un aéroport militaire, à Bagotville, doté d'un radar, suffit aux besoins du monde aéronautique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Et le ministère provincial des Transports, dans une attitude pour le moins étrange, n'a jamais placé les préoccupations de la région à ce chapitre parmi ses priorités. Il les a bien transmises, les préoccupations de l'École de pilotage du CEGEP de Chicoutimi mais sans y mettre la conviction nécessaire aux batailles difficiles.

Pour être honnête à l'endroit du

gouvernement provincial, il faut reconnaître toutefois l'intérêt qu'il porte au développement de l'école de pilotage installée à l'aéroport de Saint-Honoré. Mais son effort provient exclusivement du ministère de l'Éducation qui vient, incidemment, d'autoriser le Collège de Chicoutimi à consacrer près de \$900,000 à l'achat de six nouveaux appareils.

Mais les améliorations secondaires recommandées par l'Association des gens de l'air du Québec devant le coroner Stanislas Déry lors de l'enquête tenue au Palais de justice de Chicoutimi, l'hiver dernier, sur la mort accidentelle d'un instructeur et son élève n'ont pas encore retenu l'attention.

La lacune la plus grave, cependant, demeure l'absence d'un système pour le vol aux instruments (ILS) et d'un radiophare omnidirectionnel (VOR). L'obtention et l'installation de ces équipements modernes relèvent exclusivement de l'autorité fédérale.

Sans cette aide d'approche et un radiophare, les élèves de l'école de pilotage ne peuvent compléter leur entraînement à Saint-Honoré. Au cours

des dernières années, ils se rendaient à Québec, avec leurs instructeurs évidemment, suivre les exercices de vol sur instrument. Au printemps dernier, ils ont bénéficié de l'hospitalité de l'aéroport de Rimouski puisque celui de l'Ancienne-Lorette subissait une vérification sévère à la suite de la catastrophe aérienne survenue quelques mois plus tôt.

Le colonel Harold Pike, qui quittera bientôt le commandement de la Base aérienne de Bagotville après un séjour de trois ans dans la région, reconnaît, hier, que le rythme de fonctionnement des réactés de l'aviation militaire se marie difficilement avec celui d'une école de pilotage.

Répondant aux questions des membres du Cercle de Presse du Saguenay, il confessait même l'absence, à Bagotville, d'un instrument nécessaire à la formation des pilotes de l'aviation civile.

Malgré toutes ses subtiles précautions verbales prises pour éviter de mettre l'autorité politique en contradiction, le colonel Pike a clairement indiqué que la formation d'un corridor aérien pour l'utilisation exclusive des

propriétaires d'appareils privés est évidemment souhaitable. Quant à la Base aérienne de Bagotville, même si elle se procurait tous les équipements nécessaires, elle ne pourrait accueillir l'École de pilotage de Saint-Honoré. C'est une question de sécurité.

On constate donc que le refus d'Ottawa de répondre aux demandes incessantes du CEGEP de Chicoutimi, sous le prétexte que l'aéroport militaire est doté d'un radar, est un faux fuyant. Des mesquineries de petits politiciens se dissimulent derrière cette obstination.

Mais aussi longtemps qu'Ottawa jouera ainsi sur nos divisions, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeurera la seule région du Québec à être privée des équipements dont sont pourvus tous les aéroports modernes.

document

L'expérience de Tricofil perçue à travers l'exemple yougoslave

Tout le Québec connaît bien l'entreprise autogérée Tricofil qui, après avoir bénéficié d'une aide financière substantielle du gouvernement québécois, éprouve encore de sérieuses difficultés. L'économiste, Yvon Valcin, qui fut permanent de la CSN, puis chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi avant d'agir comme conseiller à la direction générale de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, a étudié le système de l'autogestion lors d'un voyage en Yougoslavie, en 1970. Il nous adresse le fruit de ses réflexions. Nous vous présentons les conclusions de cette étude.



À la lumière de l'expérience empirique et concrète en cours en Yougoslavie depuis trente ans l'autogestion n'apparaît être essentiellement autre chose qu'un mode particulier de relations de pouvoir et de travail à l'intérieur d'une entreprise... une formule de gestion d'entreprise accordant théoriquement aux travailleurs la responsabilité ultime des décisions et faisant disparaître la subordination hiérarchique du travail au capital ou à la technocratie qui le représente. "Le pouvoir aux travailleurs", tel est, appliqué à l'entreprise, le slogan qui semble définir le mieux la substance théorique de l'autogestion.

Mais, en pratique, la dynamique même de l'entreprise, surtout d'une certaine taille, conjuguée avec sa situation objective (complexité et multiplicité des problèmes à résoudre et des défis à relever, voire des miracles à accomplir, situation financière, état de son équipement technique, qualification de la main-d'œuvre, etc.), avec les exigences d'un management efficace de même qu'avec des données concrètes de l'environnement socio-économique dans lequel elle doit oeuvrer (état de la concurrence, dimension du marché, exigences technologiques de l'industrie, idéologie des rapports de travail prévalant dans le milieu, etc.), cette dynamique semble sécréter naturellement des anticorps nuisibles à l'application intégrale de l'autogestion et susceptible de transformer l'antagonisme capital-travail de l'entreprise privée et publique et même coopérative en économie libérale en antagonisme entre dirigeants et exécutants dans l'entreprise autogérée, dans la coopérative de production et dans toute initiative populaire sy apparentant ou s'en inspirant.

De plus, l'idée autogestionnaire en elle-même de même que l'idéologie ouvrière sous-jacente à maintes initiatives populaires mises en chantier au Québec et ail-

leurs ne saurait effacer certaines réalités objectives d'une usine ou d'un secteur industriel. Par exemple, le caractère autogéré de Tricofil ne change absolument et concrètement rien dans la situation financière de l'usine et ne supprime pas les difficultés périlleuses de l'industrie du textile et du vêtement. Au contraire, pour que l'autogestion, en tant que formule de gestion d'une entreprise, parvienne à mettre en jeu et canaliser positivement la volonté et la détermination des travailleurs autogestionnaires, il importe que ces derniers et les "dirigeants", qui les encadrent et les conseillent soient bien conscients de ces réalités, pour ne pas identifier la gestion d'une entreprise à l'autogestion d'une illusion. Ceci ne constitue toutefois pas un jugement de valeur sur Tricofil, ni une négation des effets galvanisateurs de l'autogestion sur la discipline, le moral et le rendement des travailleurs autogestionnaires, surtout si, avant l'implantation de la formule autogestionnaire, l'usine en question affichait un taux de production faible, dû essentiellement à des conditions de travail aliénantes.

Meilleures relations

De plus, si l'autogestion en tant que mode de relations entre la "direction" et les travailleurs dans l'entreprise, ne saurait en soi et à elle seule, changer radicalement les données objectives de la situation d'une usine ou d'un secteur industriel, elle est encore moins en mesure d'assurer une capacité "managériale et entrepreneuriale" aux travailleurs qui décident de prendre en charge une usine menacée de fermeture ou aux promoteurs d'un nouveau projet populaire, quelle que soit la formule d'organisation retenue: coopéra-

tive de production, société incorporée, ou entreprise autogérée. Les travailleurs nantis d'un talent congénital de gestionnaire ou, pour reprendre l'expression de Daniel Chauvey, d'une "compétence fondamentale" en matière de gestion d'entreprise, n'en ont pas hérité de l'autogestion comme telle et ces derniers, les circonstances ou la nécessité aidant, finiront par se hisser à la direction de l'entreprise et lui imprimeront fort heureusement la marque de leur leadership, mettant ainsi certaines sourdines à l'autogestion pour faire face à des réalités économiques, financières, industrielles, concrètes et objectives.

Toutefois, incarné par une élite ouvrière ou par une technocratie recrutée à l'extérieur de l'entreprise, le leadership dans l'entreprise "autogérée" ou dans une coopérative de production ou dans un autre type de projet populaire risque de s'exercer de façon moins autocratique.

Par exemple, faisant face à des reconversions et changements technologiques devenus nécessaires, "les transformations se feront à la limite, malgré la résistance naturelle au changement ou aux conséquences du changement, mais certainement en tenant compte de considérations humaines."

En bref...

Toutes ces considérations permettent d'établir que: 1) gérée selon les normes et exigences intégrales de l'autogestion, à contre-courant de l'orthodoxie prévalante, l'entreprise autogérée, la coopérative de production ou toute autre entreprise populaire s'en inspirent dans son mode de gestion et dans sa structure de

LE TRAIN DE LA DÉCOUVERTE



pouvoir interne ou de relations entre le "capital et le travail", aura certainement des difficultés à survivre dans une société elle-même non autogérée et hostile à "l'hérésie autogestionnaire" en économie libérale. Ceci n'invalide aucunement la nécessité de la lutte permanente des travailleurs pour la conquête de leur dignité et contre les situations humaines aliénantes dans l'entreprise de quelque type que ce soit, tant par voie syndicale que par celle des réformes que les citoyens progressistes arracheront de haute lutte au système socio-politique dont l'entreprise reproduit, reflète et véhicule les valeurs fondamentales ou encore par voie de réformes que le système imposera à l'entreprise dans son propre intérêt, "pour se sauver lui-même".

2) il serait tout aussi irréaliste de croire que dans une société libérale caractérisée par la récurrence périodique du test électoral et à la subordination hiérarchique du travail à la propriété du capital, directement ou par délégation de pouvoir, le pouvoir politique même incarné par un Parti social démocratique ou même franchement socialiste, pourrait instaurer l'autogestion dans l'entreprise publique sans changer préalablement les bases même de cette société libérale;

3) à moins qu'il ne s'agisse d'une coopérative de production, l'entreprise coopérative (coopérative de consommation, coopératives agricoles, caisses d'épargne, et de crédit, etc.) n'est compatible avec l'autogestion qu'au détriment des droits légitimes des sociétaires;

4) dans une société libérale, la coopérative de production s'identifie à l'entreprise autogérée, non pas juridiquement, mais quant à la responsabilité ultime et théorique,

des décisions ou encore quant au rapport entre le capital et le travail à l'intérieur de l'entreprise. Cette considération vaut également pour tout projet populaire motivé par les mêmes finalités;

5) sauf dans le cas d'une très petite entreprise, l'entreprise autogérée ou la coopérative de production subira toujours l'influence voire même le leadership d'une certaine technocratie, ouvrière venant de la base à partir d'une sélection ascensionnelle des travailleurs sociétaires les plus doués en matière technico-administrative ou recrutée à l'extérieur pour faire face aux problèmes complexes de l'entreprise. À cet égard, en raison de la tutelle administrative à laquelle elle a dû se plier pour arracher in extremis la dernière subvention de \$1.1 million du gouvernement, Tricofil n'a maintenant d'une "entreprise autogérée" que le nom;

6) dans la mesure où sa finalité ultime est de valoriser l'élément humain dans l'entreprise, le défi de l'autogestion ou de tout projet populaire consistera à trouver les moyens de donner voix au chapitre aux travailleurs sans hypothéquer pour autant l'efficacité de la gestion, à trouver et à maintenir en somme un équilibre entre les finalités économiques de la gestion d'une entreprise et ses finalités sociales et humaines;

7) malgré les difficultés immenses auxquelles elle devra nécessairement faire face en économie libérale, l'autogestion ouvrière d'une entreprise, au même titre que la coopérative de production, demeure possible.

Pas de potion magique

Mais il n'y a pas lieu d'attendre des miracles d'une entreprise au-

togérée simplement parce qu'elle est autogérée, qu'elle s'appelle Tricofil ou autrement; car enfin de compte, c'est la compétence technico-administrative des managers et des promoteurs d'un projet "populaire", ou non, l'existence d'un marché solvable, la situation du secteur en cause, la disponibilité de ressources humaines et financières et de multiples autres facteurs, qui déterminent la viabilité d'un projet et non pas son caractère populaire ou autogestionnaire. C'est avec ces données à l'esprit qu'il faut analyser objectivement le dossier Tricofil. Sinon, on risque fort d'hypothéquer l'avenir et de ternir l'image des projets populaires et de l'idée autogestionnaire elle-même dans une société qui tend naturellement à les considérer comme autant d'hérésies à l'orthodoxie socio-économique dominante. En particulier, il faut éviter de voir, à travers certaines interrogations pertinentes que le projet soulève, des attitudes négatives à l'égard de Tricofil.

Il faut enfin se rappeler que cette expérience "autogestionnaire" a été tentée dans des conditions affreusement difficiles qui rendaient très minces ses chances de succès. Il eut été souhaitable que l'expérience fut tentée dans un contexte plus normal dans un secteur industriel moins périlleux et non en réaction à une situation catastrophique que ces valeureux travailleurs ont essayé d'éviter. Cela étant, à la limite, l'insuccès de Tricofil ne saurait être considéré comme un test valable pour l'idée autogestionnaire en milieu d'économie libérale. L'autogestion n'est concrètement qu'un mode plus humain de gestion d'une entreprise. C'est beaucoup. Mais ce n'est pas une potion magique pour entreprises en détresse...

Après 35 ans en mission au Malawi

Jean-Guy Larouche revient dans son pays natal

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Après 35 ans en mission au Malawi, Jean-Guy Larouche de la congrégation des Pères blancs revient définitivement au pays. A 72 ans, il n'est pas fâché. Toutefois, il a une peur terrible de l'hiver et ne prévoit pas le passé au pays. Avec toute la sagesse d'un vieil homme encore vigoureux, il avoue que les Africains sont de grands enfants.

Au cours de ces années passées dans ce petit pays du centre de l'Afrique, Jean-Guy Larouche a consacré ses énergies à la construction d'écoles et d'églises pour l'éducation des jeunes. Il a appris les deux langues du pays, le Ntoubouca et le Chichewa et soutient qu'il a vécu à tous les jours l'évolution de ce pays à vocation agricole.

Le Malawi avec ses trois millions d'habitants est un pays calme. Toutefois, il est entouré de géant où la situation politique est corcée. Le Mozambique est passé dans le giron communiste et la Zambie est secouée par toutes sortes de tension.

Au sujet du Mozambique, Jean-Guy Larouche ra-

conte qu'on forçait des missionnaires à dispenser l'enseignement communiste. Il n'y en a plus d'ailleurs.

L'Afrique, Jean-Guy Larouche la connaît bien. Il a parcouru ce continent et visité la majorité des pays. Franchement, il n'est pas en accord avec le pouvoir

noir. "Les Blancs ont exploité les Noirs mais ils ont tout construit. Actuellement, les leaders Noirs exploitent les masses et la violence, dans certains pays, est à son paroxysme. Les gouvernements Noirs ont jeté les pays sur le bord de la faillite, hélas, c'est le fruit de la révolution", affirme Jean-Guy Larouche.

Pas de politique

On a beau interroger le missionnaire, il est peu enclin à parler de politique. Ce qui l'intéresse c'est le travail quotidien. Il a érigé des églises et des écoles et aidé les populations à se construire des maisons.

Pour Jean-Guy Larouche, c'est ce qui compte. Il avoue que les techniques ont passablement évolué depuis 1960. D'un pays artisanal, on a considérablement accru l'utilisation de machinerie moderne.

Là-bas les salaires ne sont pas élevés. Un ouvrier non-spécialisé retire environ \$15 par mois. Un menuisier et un briqueteur ont un salaire horaire d'environ \$0,20.

Il précise que les Africains aiment chanter et danser. Le tambour résonne souvent jusqu'à deux heures du matin. De plus, ils ont des talents extraordinaires de conteurs surtout les jeunes de 10 à 12 ans en raison de leur spontanéité. La chasse et la pêche les fascinent.

Selon Jean-Guy Larouche, les Noirs ont changé considérablement. "Habités de se faire conduire par le bout du nez, ils essaient de prendre en main

leur destinée. Ce ne sont plus les Africains que j'ai connus durant les années 1950", avoue le missionnaire.

Diminution

Jadis toujours présents dans la vie des peuples africains, les missionnaires prennent de moins en moins de place. Selon le frère Larouche, c'est le vieillissement qui est la caractéristique de cet engagement.

Les jeunes sont de plus

en plus rares. Quelques-uns mais pas plus qui obligatoirement doivent se soumettre aux lois du pouvoir établi. D'ailleurs, la plupart des pays prennent en main l'éducation des jeunes. Il n'y a pas de place pour les missionnaires en principe.

Au Malawi, ils sont encore 140 de sept nationalités différentes. De l'avis de Jean-Guy Larouche, l'engagement est profond et tant qu'il y aura de la place, ils resteront.



NOUVEAU LOCAL — C'est une bibliothèque municipale renouvelée, à tous les points de vue, que les usagers trouveront à compter de maintenant. Le local a 6,000 pieds carrés, et l'aménagement amélioré contribue à faire ressortir le matériel de lecture, plus complet et plus accessible.

Bibliothèque d'Alma

Meublée à neuf, bien éclairée et bien aérée

ALMA (SC) — Après un peu moins de six mois de fermeture, la bibliothèque municipale d'Alma offre à la population un service renouvelé, et se met à la disposition des citoyens à compter de maintenant. Cette réouverture, tant attendue par de nombreux abonnés, est conséquente au déménagement de ce service municipal, ainsi qu'à des travaux d'amélioration.

De la rue Collard, où un local de 1,500 pieds carrés avait été loué depuis quelques années, la bibliothèque a été aménagée dans un immeuble appartenant à la ville, près de l'église Saint-Joseph, dans l'édifice qui abritait auparavant l'Unité sanitaire (DSC). Quatre fois plus grand que l'ancien local, celui qu'on occupe présentement suffit à la demande pour plusieurs années. Des travaux pour environ \$100,000 ont été réalisés dans cet immeuble, et la bibliothèque est meublée à neuf, bien éclairée et aérée, aussi vaste que possible. L'aménagement des lieux a été conçu et réalisé en fonction de la vocation nouvelle.

Reprise en main

Sans être négligée, la bibliothèque n'avait pas joui de tous les éléments fondamentaux d'un tel service, et le travail professionnel avait été confié à une technicienne. Depuis quinze mois, une bibliothécaire diplômée de McGill, occupe le poste de direction. Elle est assistée d'une technicienne, d'un commis à temps plein, et de quatre surnuméraires, qui travaillent chacune 20 heures par semaine.

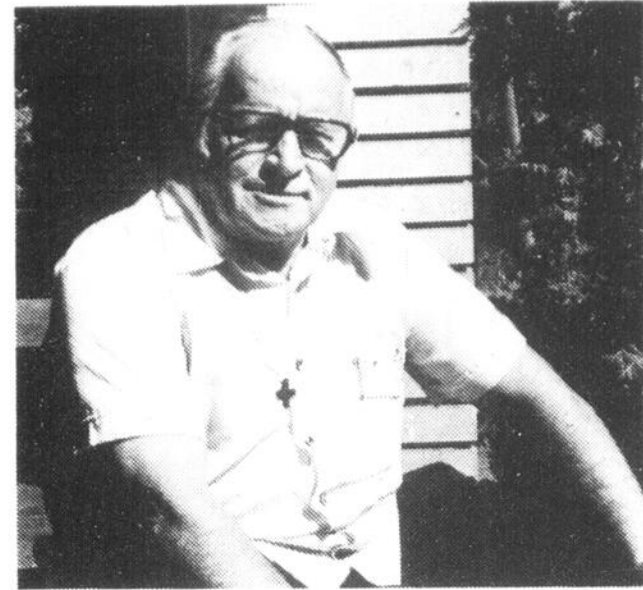
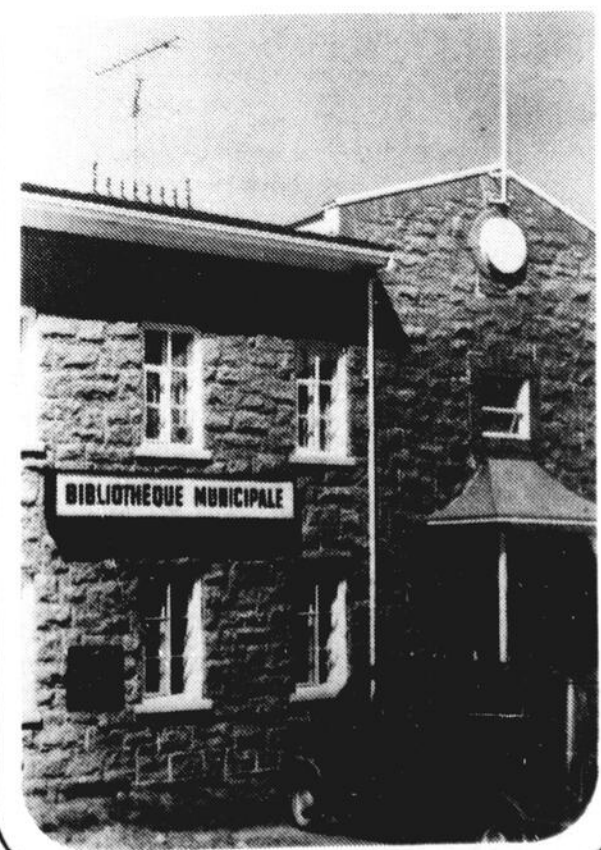
Pour Joanne Dery, la

bibliothécaire, il s'agit de reprendre la bibliothèque en main, et de la rendre peu à peu conforme aux standards. Et selon elle, c'est trois ans qu'il faudra pour y parvenir, histoire de modifier et d'augmenter l'inventaire, de compléter et de perfectionner le système, bref de faire de cette bibliothèque municipale un véritable centre de divertissement, mais aussi d'information et de documentation.

La bibliothèque comprend environ 20,000 unités, et malgré un budget augmenté pour l'achat de nouveautés, on reste un peu au même nombre total, puisqu'il faut se débarrasser de certaines unités, trop brisées, ou désuètes. Le ratio étant d'un livre par habitant, Joanne Dery espère pouvoir atteindre 25,000 volumes avant longtemps. Mais il faudra donner un coup de barre, à un moment donné.

Ce service municipal comporte des budgets annuels de \$94,000 dont \$19,000 pour l'achat de volumes en 1979. Le local est ouvert 30 heures par semaine, et les habitués devront se faire à un horaire modifié, de même d'ailleurs qu'à d'autres changements techniques d'opération.

Quant au but fondamental, il est de rejoindre le plus grand nombre de gens possible, dans toutes les couches de la population, et de les faire lire le plus et le mieux possible. La bibliothèque municipale était déjà populaire. On voudrait maintenant qu'elle le soit bien davantage.



DE RETOUR D'AFRIQUE — Jean-Guy Larouche, natif de Chicoutimi revient d'Afrique où il a été missionnaire pendant 35 ans au Malawi. Il n'est pas fâché de revenir mais a une peur terrible de l'hiver qui s'en vient.

(Photo Réal Tremblay)

SPECIALS OUVERTURE DES CLASSES



SPECIAL: \$89.95

COURIER SMITH-CORONA

• TRES LARGE CHARIOT • NE PESE QUE 9.25 lb (4.2 kg) • BOITIER INTEGRAL • TABULATEUR PREREGLE

Dactylo SCM
Modèle Courier:

Prix régulier: \$129.95
SPECIAL: \$89.95

Légère et compacte, elle s'avère également robuste et durable. Elle est toujours prête à partir

en voyage... il suffit d'y adapter le pimpant couvercle à pression.



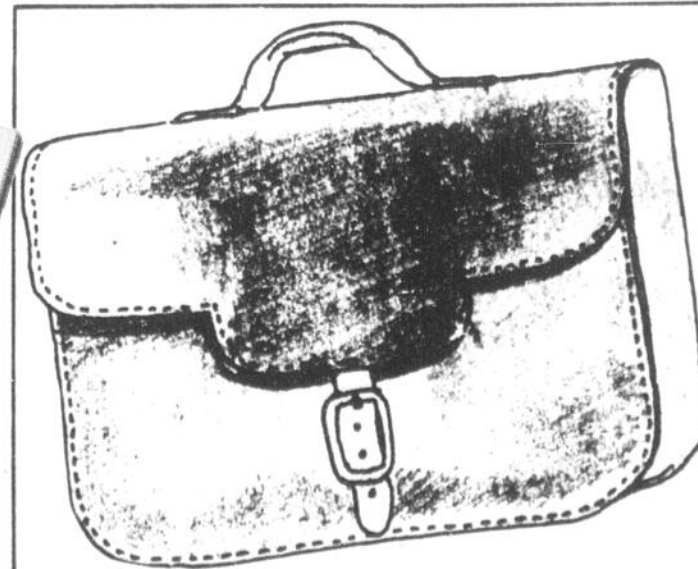
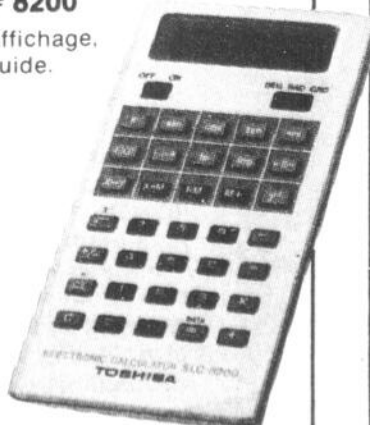
Aucune facturation pour les articles en spécial. Si le client veut être facturé, ce sera aux prix réguliers.

Calculatrice électrique

Toshiba, # 8200
scientifique-affichage, cristal-liquide.

Calculatrice scientifique de poche. Modèle plat. Affichage LCD à 9 chiffres. 32 fonctions. Touche spéciale d'extension de la mantisse à 8 chiffres. Environ 12,000 heures de fonctionnement continu pour un jeu de piles. 3V C.C. (2 piles RW44).

Prix régulier: \$49.95
SPECIAL: \$33.77



Sac de classe

"Le Sellier" # SMS75

Prix régulier: \$56.50
SPECIAL:

\$37.77

La Librairie Régionale INC.

461 est. Racine
Place du Saguenay
Place du Royaume
Chicoutimi

Spécial \$1.79
La Librairie Régionale Inc.
300
FEUILLES MOBILES
Prix régulier: \$3.10
MARIA CHAPDELAINE

Petit Larousse ILLUSTRÉ
2 MILLIONS
de mots
et expressions
françaises
et étrangères

Dictionnaire Petit Larousse:

Prix régulier: \$22.00
SPECIAL:

\$17.60

fourre-tout

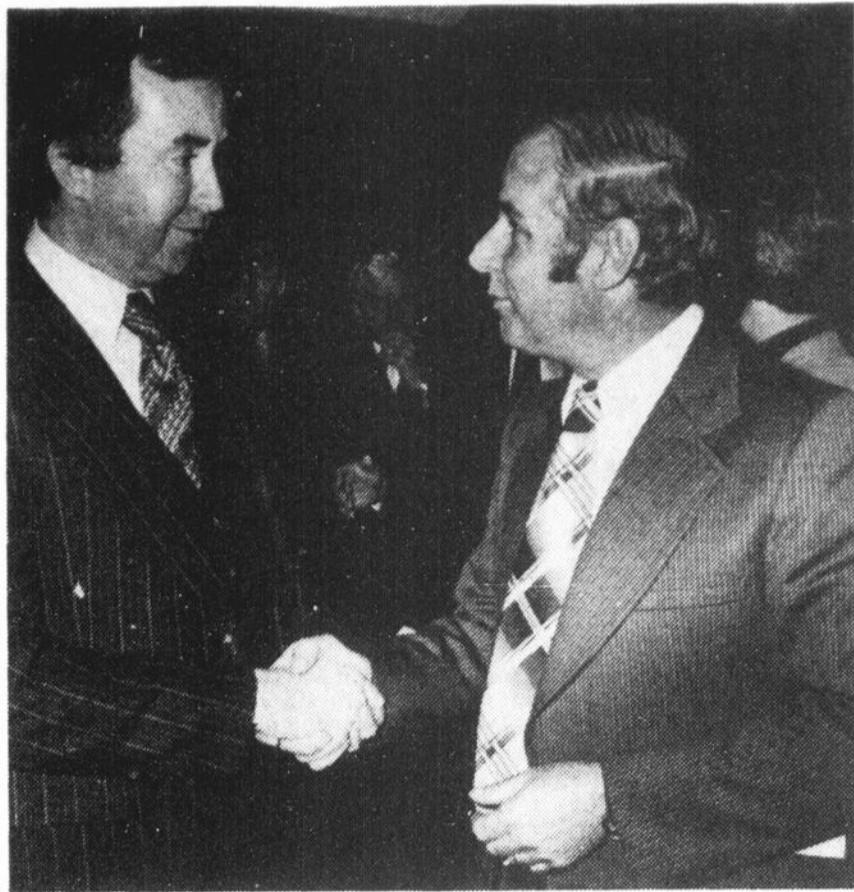


bertrand genest

Le sommeil du juste

Un homme de 34 ans dormait d'un profond sommeil à Stuttgart, dans une poubelle de type conteneur. Il ne se réveilla pas lorsque les éboueurs l'emportèrent avec les débris à six heures du matin et ne fut tiré du sommeil du juste qu'au moment où il atterrit à sept mètres de profondeur dans la décharge d'une usine d'incinération d'ordures.

Sauvé de sa situation par le moins critique par un ouvrier de l'usine peu avant la mise à feu des brûleurs, il s'est promis d'utiliser à l'avenir une literie plus traditionnelle.



L'invité de Vancouver...

Accompagné de son épouse, l'ancien président régional de la Chambre de commerce du Saguenay, Rodrigue Bégin, sera officiellement reçu par la Chambre de commerce de Vancouver au cours des deux prochaines semaines.

Le couple s'envolera demain vers l'Ouest canadien où un programme fort chargé les attend. C'est en reconnaissance de l'excellente réception dont ils ont été l'objet dans leur visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en juin 1978, que les dirigeants de la Chambre de commerce de Vancouver ont adressé l'invitation à M. et Mme Bégin. Bon voyage!

Pourquoi l'illustrer avec Joe Clark? C'est parce qu'il apprécie bien le nouveau premier ministre du Canada...

Voleurs, mais mauvais vendeurs

Non contents de piller les caisses d'un supermarché d'Acarigua, au Venezuela, cinq malfaiteurs en ont remplacé mardi le personnel trois heures durant pour rafler la recette de la matinée.

Les cinq hommes avaient pénétré dès huit heures du matin dans le supermarché. Après avoir dénudé et enfermé les membres du personnel ainsi que les premiers clients, ils s'installèrent aux caisses, faisant payer leurs achats aux habitués du magasin jusqu'à ce que l'un de ces derniers, leur reprochant sans doute un manque de style, fasse un esclandre qui dégénéra en pugilat et provoqua leur arrestation.

Les loisirs scientifiques

Le service des loisirs de Chicoutimi clôturera son programme d'animation populaire, en présentant une fin de semaine consacrée aux loisirs scientifiques et aux collectionneurs, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, samedi et dimanche.

Ce sera le rendez-vous des astronomes, des numismates et philatélistes, des photographes, des amateurs d'antiquités, des collectionneurs de papillons et d'insectes, des aéromodélistes, des clubs 4-H, des clubs horticoles et collectionneurs de voitures anciennes.

La population aura ainsi une occasion de découvrir la joie que l'on retire à collectionner souvenirs, oeuvres du passé et éléments de la nature.

Huître géante

Une coquille d'huître géante mesurant deux mètres carrés a été découverte au sommet d'une colline dominant la côte orientale de Bornéo. L'agence officielle "Antara" a précisé que la coquille était en bon état et que l'huître qu'elle a abritée avait dû vivre plusieurs centaines d'années.

De quoi pleurer

Lukman Arifin, spécialiste de l'élevage des crocodiles et qui possède dans son jardin public de Djakarta sept cents de ces bêtes, va les sacrifier toutes: la municipalité ayant pris un décret interdisant son élevage aux visiteurs.

Arifin explique qu'il lui coûte une soixantaine de dollars par jour de poisons pour nourrir ses sauriens et qu'il se trouve aujourd'hui sans ressources, l'arrêté municipal en question ayant tari ses revenus.



Laurier inaugure "La Grande-Baie"

La semaine dernière, le coloré maire de La Baie, qui n'a pas besoin d'autres présentations, a inauguré la troisième machine à papier de l'usine de la Consol-Bathurst. Laurier Simard était accompagné du président W. Turner jr; de Robert Marcotte, directeur de l'usine, et de plusieurs autres dirigeants de la compagnie.

La construction de cette machine, réalisée dans le cadre du programme de modernisation (un investissement de \$50 millions au cours des cinq dernières années) porte le nom de "La Grande-Baie".

Les deux autres machines à papier portent les noms de "Port-Alfred" et de "Bagotville". La quatrième machine, si quatrième il y a, pourrait porter le nom de "La Baie".



Insulté

Guy Parent, directeur des services touristiques de la municipalité de Chicoutimi, n'aurait guère apprécié la remarque publiée, la semaine dernière, dans cette chronique, sur les déclarations qu'il a faites sur la presse régionale à un hebdomadaire de la chaîne Péladeau.

Le monsieur serait insulté à tel point qu'il aurait entrepris des démarches auprès de son procureur afin d'intenter une action en dommages et intérêts contre le fureteur du Quotidien.

Ecoles de musique

Pour les citoyens de Chicoutimi! Les inscriptions à l'École de musique de Chicoutimi sont en cours. Vous avez jusqu'au 10 septembre pour vous inscrire. Les cours s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes. Il s'agit de vouloir apprendre la musique. Des informations? 543-1902.

Pour les citoyens de Jonquière maintenant. Les cours de l'Atelier de musique de Jonquière débuteront le 10 septembre aux endroits habituels. Si vous savez où c'est, il n'y a pas de problèmes et si vous ne savez pas, vous pouvez toujours poser des questions à 548-5842. On vous répondra.

Le prix des baisers perdus

Privés du plaisir d'embrasser depuis quatre ans à la suite d'un accident d'automobile, une jeune femme vient de se voir accorder des dommages et intérêts de 2.400 livres par un juge londonien.

Mme Beryl Drage, 23 ans, souffre en effet d'une infirmité qui rend ses lèvres insensibles et rigides et ne lui permet pas de manifester avec toute la chaleur qu'elle désire son affection à son mari et à ses enfants.

Le juge a estimé que les baisers de la jeune femme avaient certainement leur valeur. Mais il lui a reproché de ne pas avoir pris la précaution d'attacher sa ceinture de sécurité en déclarant que cela lui aurait évité bien des désagréments.

Il a, par conséquent, diminué de quelque 300 livres la compensation qu'il comptait lui accorder.



Elle admire son physique

Lisa Lyon, qui mesure 5'3" et pèse 105 livres, admire son physique lors d'une séance d'entraînement dans un gymnase de Santa Monica. Lisa Lyon, qui est âgée de 26 ans, est analyste d'histoire pour American International Pictures. Récemment, elle a mérité le premier prix à un concours de culturistes à Los Angeles. (Photo Laser)

aujourd'hui

1975 — Les communistes achèvent leur prise de contrôle du Laos.

1971 — Les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France signent un projet d'accord sur Berlin-Ouest.

1968 — Grève générale d'une heure en Tchécoslovaquie pour protester contre l'invasion par les troupes du Pacte de Varsovie.

1967 — La France annonce l'accroissement de son aide technique et culturelle au Québec.

1962 — Première retransmission télévisée en direct entre les Etats-Unis et l'Europe par le satellite américain "Telstar".

1953 — L'URSS annule les réparations que devait verser l'Allemagne de l'Est.

1944 — Les Alliés libèrent Marseille.

1940 — Début du "blitz" allemand sur l'Angleterre avec un raid aérien nocturne sur Londres.

1937 — Les Japonais débarquent à Changhaï.

1914 — Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.

1908 — Au Maroc, Abdoul Aziz est battu à Marrakech par Moulay Hafid, le nouveau sultan.

1839 — Les Britanniques prennent Hong Kong.

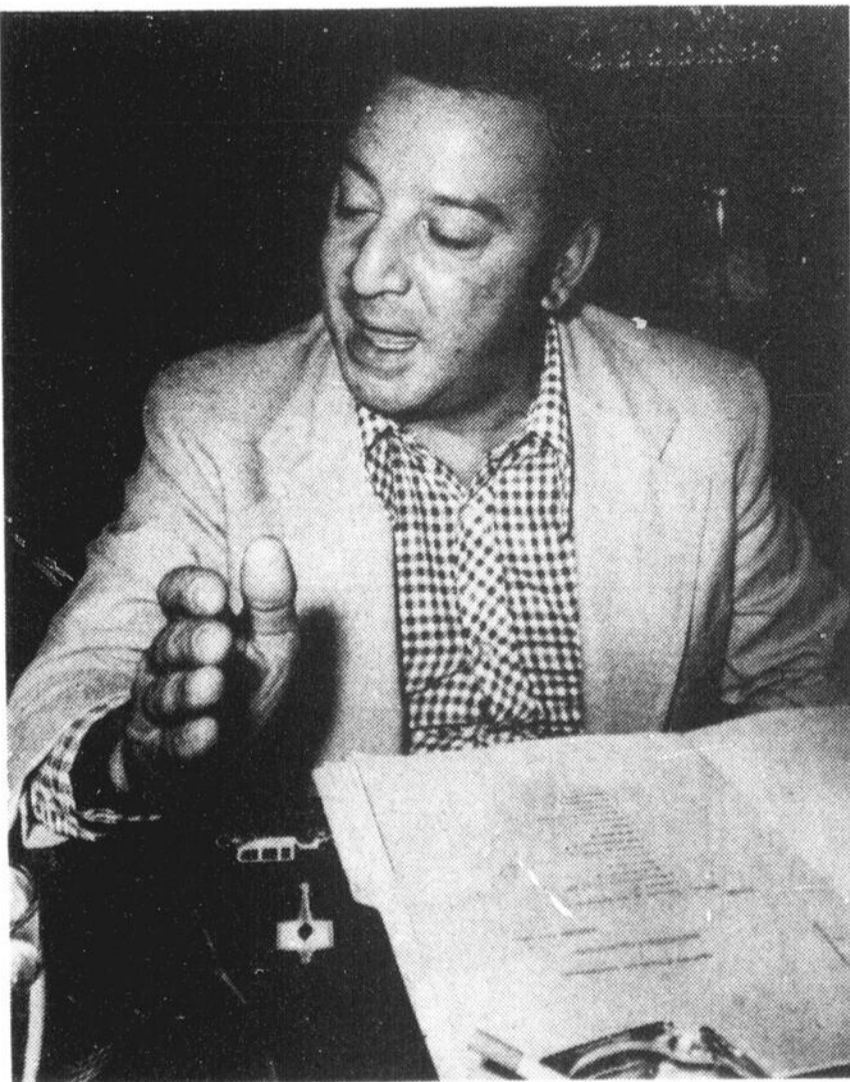
1813 — L'armée française battue par l'armée prussienne du général Friedrich von Bülow à Leipzig, ce qui empêche la marche sur Berlin.

1500 — Christophe Colomb, accusé à Haïti de mauvais traitement sur les autochtones, est arrêté pour être renvoyé en Espagne.

Ils sont nés un 23 août:

— François Hotman, écrivain politique français (1524-1590).

— Louis XVI (1754-1793).



Il veut maigrir de 35 livres

L'automne amène de nouvelles résolutions. Gaston Maziade, pdg (président-directeur général) de la revue touristique "Coup d'oeil", bedonnant sur les bords, en a pris une. Il veut perdre 35 livres d'ici les prochaines semaines.

Rencontré hier après-midi, sur la rue Racine, Gaston Maziade constate, comme ses amis d'ailleurs, que son tour de taille n'est pas à son avantage, un peu plus de 200 livres, et qu'il doit en perdre quelques-unes.

Maintenant que tout le monde le sait, il ne peut plus reculer devant la diète qu'il doit s'imposer très très prochainement. Plusieurs de ses amis se proposent de suivre son exemple! Nous évitons de donner des noms pour le moment, mais nous vous en reparlerons...



En retraite à l'Anse-St-Jean

M. Raymond Lessard, un homme d'affaires bien connu, à Chicoutimi, connaît le bonheur parfait dans une roulotte installée près du quai de l'Anse-Saint-Jean, au bord de la rivière Saguenay.

Retiré des affaires depuis quelques mois déjà, M. Lessard taquine régulièrement la truite de mer et l'éperlan qui abondent dans ce coin. "Je n'ai pas de téléphone, ni de radio, ni de télévision, et j'en suis très heureux", déclare-t-il. Toutefois, il maintient un lien sur l'information en recevant, avec plaisir d'ailleurs, le QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lors d'une visite qu'il faisait, hier après-midi, à nos bureaux de Chicoutimi, Raymond Lessard n'avait que des éloges à faire sur la qualité rédactionnelle du QUOTIDIEN, qu'il considère comme un journal complet.

Raymond Lessard a découvert un coin du paradis: l'Anse-Saint-Jean.

Le centre de bénévolat

Le Centre de bénévolat de Chicoutimi sera ouvert chaque après-midi, à partir du 27 août dans le nouveau local, situé au 333, Racine est, suite 3.

Pour les inscriptions par téléphone pour les cours de formation générale aux bénévoles, il faut signaler, matin et soir seulement, 549-9380; ce numéro en attendant l'installation de l'appareil du CBC Inc.

Les cours commencent le 10 septembre prochain.

Tous les renseignements seront donnés par téléphone et une réunion générale pour les personnes inscrites aura lieu à une date qui sera annoncée bientôt.

Claire Crevier

Jeudi, vendredi et samedi, le Café chez le Bedeau, situé au 108, de la rue de la Fabrique à Jonquière présente "Claire Crevier".

Qui est Claire Crevier? Une jeune musicienne qui nous vient de Québec, qui chante, qui compose et joue de la guitare. Elle interprète ses chansons et aussi quelques chansons d'auteurs du Québec.

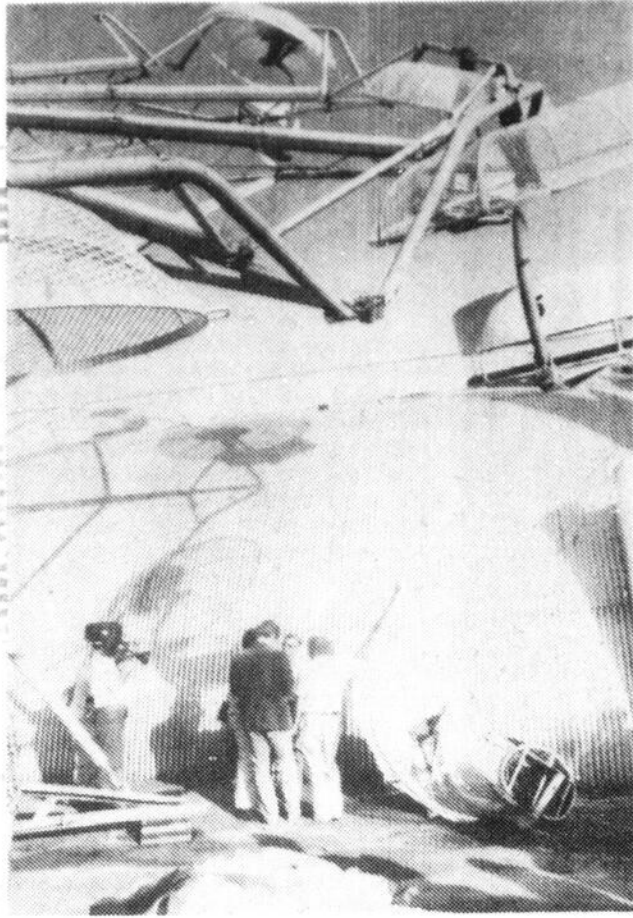
Les spectacles débutent à 21h00.



La résidence de Pepitone

Pepitone Gaetano, cet immigrant italien dont nous vous parlons depuis le début de la semaine dans cette chronique, a vécu dans cette résidence qui était alors sise au 13 de la rue Laval, à Kénogami. C'est dans cette maison qu'un événement important s'est déroulé, le 28 août 1927, et qui a permis d'écrire une page importante dans l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le journaliste Mario Roy, dans une série de six reportages qui seront publiés, à compter de lundi prochain, dans Le Quotidien, rappellera tous les faits entourant "L'affaire Pepitone Gaetano".



MANÈGE DANGEREUX — Des enquêteurs de la CUM ont longuement inspecté hier les abords du manège défectueux nommé "Parapluie".

(Photolaser PC)

Deux blessés Bris d'un manège du parc Belmont

MONTREAL (PC) — Un jeune garçon a subi des fractures aux jambes et une fillette a été blessée grièvement à la tête, lorsqu'un manège du parc Belmont, situé dans le nord de la métropole, s'est brisé alors qu'il tournait à toute vitesse.

Deux autres personnes ont aussi subi des blessures plus légères.

Le manège qu'on nomme "le Parapluie" est une roue à laquelle sont attachés des

sièges qui tournent parallèlement au sol.

L'accident s'est produit lorsqu'un siège s'est détaché, pour ensuite heurter la toiture d'un hangar avant de s'immobiliser au sol.

Les journalistes qui ont dû payer le prix d'entrée au parc Belmont pour pouvoir effectuer leur travail, n'ont vu qu'une bâche qui recouvrait les débris du manège et se sont rendu compte que le point de chute avait été nettoyé.

québec en bref

Honoraires des obstétriciens et gynécologues

QUEBEC (PC) — Le Dr André Leblanc ne considère pas comme réglée la question du versement des honoraires par la Régie de l'assurance-maladie du Québec aux médecins qui pratiquent des avortements ailleurs que dans un hôpital.

"Rien n'a été décidé", a commenté le Dr Leblanc, mercredi, dans une interview téléphonique de Thetford Mines. Le Dr Leblanc dirige la section des obstétriciens et gynécologues de la Fédération des médecins spécialistes.

C'est sur la recommandation de cette section que la RAMQ avait cessé de payer les médecins qui font des avortements à leur bureau ou dans une clinique.

Administration à des commissions locales

MONTREAL (PC) — Le Conseil des ports nationaux et le groupe de travail sur la gestion aéroportuaire ont adopté la même option et recommandé de confier l'administration des aéroports à des commissions locales.

Telle est du moins la réflexion du directeur de l'aéroport de Mirabel, M. Rubin Ginzburg, qui se garde pour le moment de faire des commentaires plus concluants, faute d'avoir lu le rapport du groupe remis au ministre fédéral des Transports, M. Don Mazankowski.

Cercles des Fermières

QUEBEC (PC) — L'année 1980 sera, pour les Cercles des Fermières du Québec, une année de réflexion sur le présent et l'avenir.

Deux projets ont été mis de l'avant, pour souligner cette année leur 65^{ème} anniversaire: la rédaction d'un livre sur "l'action sociale des Cercles des Fermières dans la société" et la réalisation d'une vaste enquête portant sur la situation de la mère au foyer.

Ces grandes lignes de l'an prochain ont été dévoilées au cours du congrès provincial des Cercles des Fermières du Québec, qui se tient depuis dimanche à Québec. Quelque 600 membres du mouvement représentant les 25 fédérations régionales assistent à ce congrès qui se termine mercredi.

Campagne de publicité contre le sexisme dans les média

SHERBROOKE (PC) — Le ministre responsable du Conseil du statut de la femme, Lise Payette, a annoncé une campagne de publicité contre le sexisme dans les média, au congrès de l'AFEAS, mardi soir.

A la toute fin de son allocution faite sur le ton de la confiance, entre femmes, Mme Payette a fait part de cette décision du Conseil des ministres.

La campagne qui couvrira les années 79-80 et 80-81 comprendra quatre volets destinés à "éliminer le concept de la femme-objet et les stéréotypes sexistes" véhiculés par le biais des média.

En conférence de presse, Mme Payette a par la suite précisé qu'une somme d'un demi-million de dollars sera consacrée à cette campagne dans un premier temps. Ce montant sera puisé à même le budget publicitaire à qui ont doit la campagne "Faut s'en tenir en santé".

Participation des policiers à la campagne du référendum

Bédard promet de discuter du "cas" avec les autres membres du conseil

QUEBEC (FC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a indiqué hier que le gouvernement pourrait reconsidérer une disposition de la Loi sur les consultations populaires qui permet aux policiers de participer de façon partisane à la campagne du référendum.

M. Bédard a fait cette déclaration au cours des audiences de la commission

parlementaire de la justice qui étudie présentement le projet de loi 48, une loi modifiant la loi de police.

Il a fourni cette information à l'un des organismes venus présenter un mémoire, le service de police de la communauté urbaine de Montréal, qui le pressait de retirer aux agents de la paix le droit de s'impliquer de façon active dans la cam-

pagne référendaire.

Interrogé à l'issue de ces audiences qui, incidemment, ont pris fin hier, le ministre a précisé qu'il allait discuter de cette hypothèse avec les autres membres du conseil des ministres.

Il n'a pas voulu dire quelle position il entendait défendre personnellement à ce chapitre, soulignant, que les témoins de la commission ont présenté des thèses

contradictoires sur le rôle d'un policier en politique.

Par contre, M. Bédard a affirmé hier en commission que "effectivement la loi 92 sur les consultations populaires permet à un agent de police de participer au référendum et je serais porté à demander au législateur d'interdire cette participation".

Armés d'un couteau et d'un pic à glace

Deux prisonniers attaquent leur gardien

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Deux meurtriers reconnus, en route par avion vers Baie-Comeau pour y comparaître en cour, ont sorti tout à coup de leurs souliers un couteau et un pic à glace et en ont frappé leurs deux gardiens, mardi, dans une tentative d'évasion, a annoncé mercredi la police.

Quand un troisième garde a réussi à maîtriser les criminels menottés, le Cessna 411 qui les conduisait de Québec à Baie-Comeau a fait ici atterrissage d'urgence, à Rivière-du-Loup, a dit la police.

Des agents de la Sûreté provinciale attendaient l'avion, les pilotes ayant de-

mandé par radio l'autorisation d'atterrir.

L'agent Charles-Eugène Gagnon a reçu des coups à la gorge et à l'abdomen, tandis que son collègue Roger Harvey a été frappé à la main gauche. Aux dernières nouvelles, tous deux se remettaient de leurs blessures à l'hôpital.

Le troisième garde, M. Normand Tremblay, n'a pas été blessé.

Les prisonniers, Reynald Roussy, âgé de 21 ans, et Alain Gomont, 26 ans, étaient transportés du pénitencier de Montréal, où ils purgeaient chacun une sentence à vie pour le même meurtre commis en août

dernier, à Baie-Comeau, où ils devaient comparaître sous l'accusation de vol à main armée, crime qu'ils auraient commis avant leur sentence pour meurtre.

Les deux prisonniers, pieds et mains liés, Gomont à M. Tremblay et Roussy à M. Gagnon, étaient assis quand l'attaque a commencé.

M. Harvey avait pris place derrière eux et a pu les désarmer et les forcer à reprendre leur siège une fois que Gomont eut attaqué M. Tremblay avec un pic à glace de six pouces et que Roussy eut essayé de blesser M. Gagnon avec son couteau.

L'agent Laval Turcotte, de la Sûreté

du Québec, dit que les deux criminels avaient caché leurs armes dans leurs souliers.

Les pilotes de l'avion de sept sièges, MM. Adélar Gauthier et Jocelyn Saint-Pierre, ont pu communiquer avec la tour de contrôle de Moncton qui leur a conseillé de demander la permission d'atterrir d'urgence à Rivière-du-Loup.

Les deux prisonniers ont été conduits à la prison d'Orsainville, près de Québec, mardi soir, et devaient être transférés au pénitencier de Montréal mercredi soir ou jeudi.

LE COMPTE D'ÉPARGNE À

INTÉRÊT QUOTIDIEN

LA TOUTE NOUVELLE INITIATIVE

DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

Un tout nouveau compte voit le jour à la Banque de Montréal, le compte d'épargne à intérêt quotidien. Maintenant, vos intérêts sont calculés sur le solde de chaque jour à la fermeture des livres.

Si vos économies varient, ce compte est fait pour vous.

Le compte d'épargne à intérêt quotidien est un nouveau compte personnel qui peut être très avantageux pour ceux (et c'est peut-être votre cas) dont les économies varient au cours d'un mois. En effet, vos intérêts sont calculés sur votre solde de chaque jour.* Ainsi, votre argent vous rapporte des intérêts chaque jour.

C'est le compte idéal pour ceux qui font des dépôts et des retraits au cours d'un mois. Par exemple, si vous déposez une partie de votre paye au milieu du mois, le nouveau solde vous rapportera pendant le reste de ce mois.

Avec ce nouveau compte, utilisez Inter-Service.

Inter-Service vous donne accès à votre compte d'épargne à intérêt quotidien, le jour même, dans n'importe laquelle de nos 1 000 succursales au pays reliées par ordinateur. Alors, comme chaque jour compte, chaque dollar vous rapporte chaque jour.

Il n'y a aucuns frais.

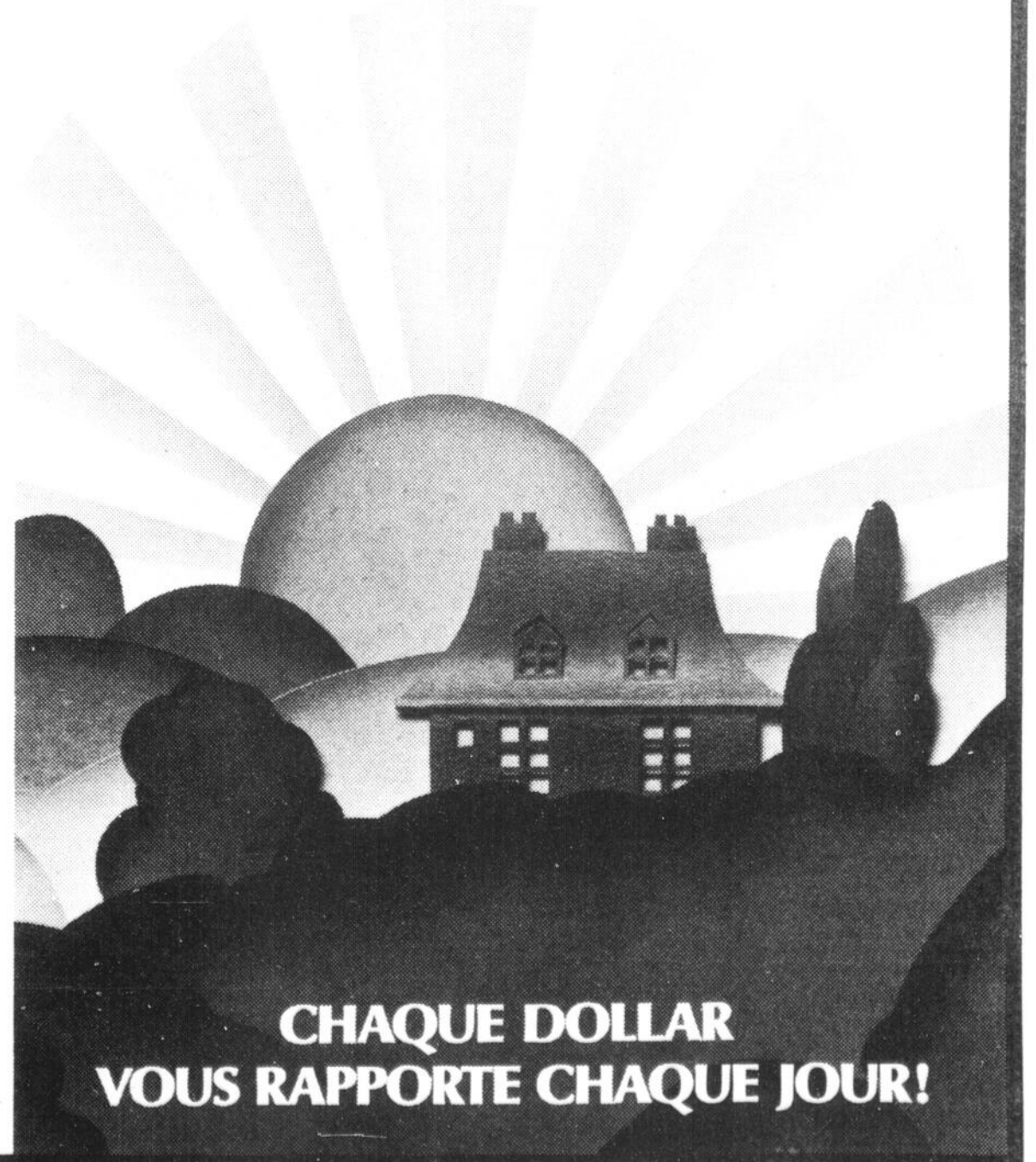
Vous ne paierez aucuns frais pour votre compte d'épargne à intérêt quotidien, quel que soit le nombre de dépôts ou de retraits. Pour en savoir davantage sur le compte d'épargne à intérêt quotidien, venez nous voir à la Banque de Montréal. Nous vous expliquerons comment chaque dollar vous rapporte chaque jour!

*Vos intérêts sont calculés sur le solde de chaque jour à la fermeture des livres et sont payés deux fois par année.

Aucun solde minimum requis.

Disponibles dans la plupart de nos succursales.

UNE INITIATIVE D'AVANT-GARDE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL



CHAQUE DOLLAR VOUS RAPPORTE CHAQUE JOUR!

horaire

CJPM

JEUDI, 23 AOUT 1979

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satelliopettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 "L'ours et la poupee"
16.30 Sentinelle de l'air

17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Qui dit vrai?
19.30 Cinq-plus:
"Démon des femmes"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée:
"Terreur aveugle"

VENDREDI, 24 AOUT 1979

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satelliopettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
"Fievre blonde"
16.30 Pistes aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six

CKRS

JEUDI, 23 AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Les Chiboukias
10.45 Raconte quand tu étais petit
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les Trouvailles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma:
"La prémonition"
15.30 Fifi Brindacier (Enr. 30 mai)
16.00 Animagerie
16.30 Major Plum Pouding
17.00 Cinéma de 5 heures:

"James Bond: Opération tonnerre"
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)
Téléjournal national
18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures: (Suite)
19.30 Qui sont-ils?
20.00 Les grands films:
"Le dossier Odeas"
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Cinéma:
"Tabu"

VENDREDI, 24 AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les Trouvailles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Les ateliers
15.30 Jardin des étoiles
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Amougies"
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)
18.00 Téléjournal national
18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures: (Suite)
19.00 L'Odyssee (Sième de 8)
20.00 Coupe du monde d'athlétisme

CBJET

(5)

JEUDI, 23 AOUT 1979

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Focus
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Medicine Show
13.30 From Now On
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law (Repeat)
16.30 For Kids Only - The

Magazine
17.00 The Partridge Family (Repeat)
17.30 All in the Family (Repeat)
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Bonkers
20.00 Mork & Mindy
20.30 The King of Kensington
21.00 Edward VII
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Thriller (Repeat)

VENDREDI, 24 AOUT 1979

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Place for People
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Medicine Show
13.30 From Now On
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law (Repeat)

WEZF

(7)

JEUDI, 23 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC World News Tonight

18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Laverne and Shirley
20.30 Angie
21.00 Barney Miller
21.30 Carter Country
22.00 20/20
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Starkey and Hutch/Baretta

VENDREDI, 24 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

CFCF

(11)

JEUDI, 23 AOUT

16.00 The Pink Panther
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Angle
19.30 Carter Country
20.00 The Waltons
21.00 A CTV Special Series - "Being Human"
22.00 Barnaby Jones
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"Pride and Prejudice"

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The Ed Allen Show
10.30 The Mad Dash
11.00 Montreal Summer
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 Street Talk
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World

VENDREDI, 24 AOUT

18.00 Pulse
19.00 The Patsy Gallant
19.30 Circus
20.00 Different Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 Barnaby Jones
22.00 Celebrity Concert
22.58 Loto-Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"Three the Hard Way"
02.00 Emergency:
"Onward and Upward"

films à la télévision

jeudi 23 aout

19h30

CJPM — CINE-PLUS. "Le démon des femmes" (The Legend of Lylah d'rich avec Kim Novak, Peter Finch et Milton Selzer. — Un metteur en scène s'empare d'une vedette, sosie de sa femme morte mystérieusement. — Satire décevante des milieux du cinéma. Mise en scène somptueuse. Aperçus documentaires intéressants. Jeu chargé des interprètes. (3 h.).

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE. "Terreur aveugle" (See no Evil). (4) — G.-B. 1971. Drame de R. Fleischer avec Mia Farrow, Norman Ashley et Robin Bailey. — Une jeune aveugle dont les parents ont été tués pendant son absence fuit avec une preuve contre l'assassin. — Réalisation habile d'un suspense mineur. Quelques variations valables dans le scénario et la mise en scène. Mia Farrow excellente.

14h30

CKRS — CINEMA. "Au-delà du réel: la prémonition". (1 h.).

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Opération tonnerre" (Thunderball) (4) — G.-B. 1965. Film d'espionnage de T. Young avec Sean Connery, Claudine Auger et Adolpho Celi. — Un agent secret est aux prises avec une organisation criminelle qui exige une rançon sous peine d'aneantir une ville importante. — Gags et trucages habiles. Suspense à peu près inexistant. Ton d'intrigue classique. Mise en scène spectaculaire. S. Connery égal à lui-même. (1 h.). Suite à 6h15 p.m.

18h15

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. (Suite) "Opération tonnerre". Voir 5h00 p.m. (1 h. 15).

vendredi 24 aout

14h45

CJPM — CINE-QUIZ. "Fievre blonde". (1 h. 45).

1955. Comédie musicale de W. Lang avec Deborah Kerr, Yul Brynner et Rita Moreno. — En 1862, une veuve anglaise est chargée de l'éducation des enfants du roi de Siam. — Décors élégants. Numéros musicaux éblouissants. Interprétation sûre. — A. (1 h.). Suite à 6h15 p.m.

20h00

CJPM — FESTIVAL CATHERINE DENEUVE. (5) "Le vice et la vertu", fr. 1962. Drame de R. Vadim avec Annie Girardot, Robert Hossein et Catherine Deneuve. — En France, en 1944, deux sœurs sont aux prises avec l'occupant nazi. — Adaptation libre d'un livre du marquis de Sade. Réalisation quelconque. Ensemble lourd et emphatique. Usage incongru de la musique de Wagner. Interprétation inégale. (2 h.).

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE. (5) "Sans sommation", fr. 1972. Drame policier de B. Gantillon avec Maurice Ronet, Mario Adorf et Bruno Cremer. — Un

14h30

CKRS — CJBR — LES ATÉLIERS. "Les fleurs artificielles". Mme Sonia Wentzer, d'origine russe, est établie au Québec depuis 1952. Elle fabrique des fleurs depuis l'âge de 12 ans. Elle utilise des plumes, de la soie, de l'organza, etc. "La linogravure". M. Albert Sevigny, graveur, utilise comme matériau le linoléum. Anim. : Henri St-Georges. Rech. et coanimation: Jeanne Maranda. (1 h.).

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. (4) "Le roi et moi" (The King and I). E.-U.

20h00

CKRS — CJBR — LES GRANDS FILMS. "Le dossier Odeas" (The Odeas File) (4) — G.-B. 1974. Drame policier de R. Neame avec John Voight, Mary Tamm et Maximilian Schell. — Ayant appris l'existence d'une association secrète d'anciens SS, un journaliste tente de démasquer des criminels de guerre. — Inspiré de faits authentiques. Fertile en péripéties rocambolesques. Mise en scène fonctionnelle et efficace. Interprétation convaincue. (2 h. 30).

23h00

CKRS — CINEMA. "Tabu". (1 h. 30).

23h45

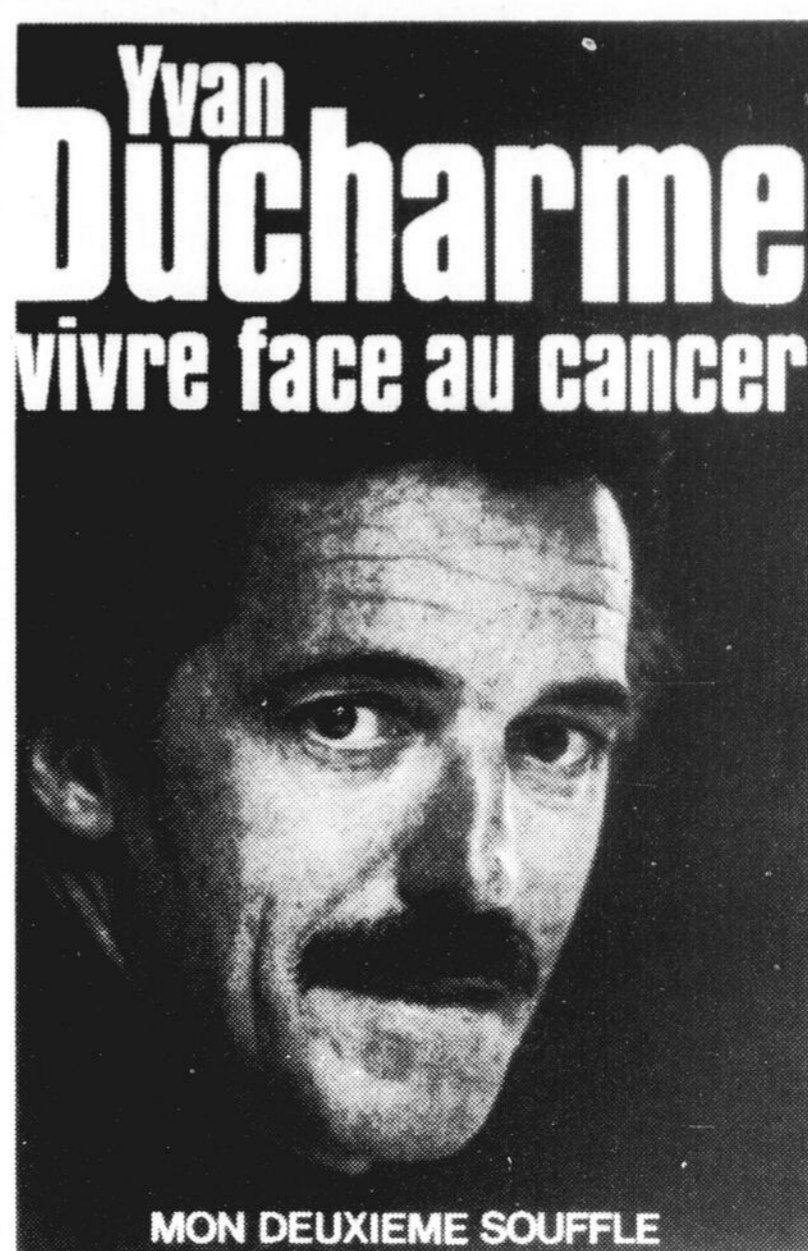
CBJET — THRILLER. "I'm the Girl he Wants to Kill". (5) — G.-B. 1973. Drame policier de S. O'Riordan avec Robert Lang, Julie Sommers et Tony Selby. — A Londres, une jeune Américaine est poursuivie par un maniaque sexuel qu'elle a dénoncé à la police.

23h30

CKRS — CJBR — CINEMA. (4) "Charlie mon ami". (My Sweet Charlie). E.-U. 1969. Drame psychologique de L. Johnson avec Patty Duke, Al Freeman Jr et Ford Rainey. — Une fille enceinte et un Noir pourchassé se réfugient dans une maison abandonnée.

01h15

CKRS — CJBR — CINE-NUIT. (6) "Mary la rousse, femme pirate", it. 1961. Film d'aventures de U. Lenzi avec Lisa Gastoni, Jerome Courtland et Walter Barnes. — Une aventurière prend le commandement d'un bateau corsaire. —



résumé

En guise de préface, Yvan Ducharme nous fait part des témoignages d'amitié que lui ont prodigués ses proches ou ceux qui ont partagé au jour le jour ses souffrances.

(2) Le père

Ce livre peut être utile de diverses façons. Il peut faire réfléchir certains lecteurs et les inciter à cesser de fumer complètement, car on croit à tort que les cancers du poumon ne touchent que les gens de plus de soixante ans. Il peut aider aussi ceux qui en sont atteints en leur prouvant qu'on peut s'en sortir et mener une vie relativement normale.

Enfin, autant est-il possible pour un médecin d'être un acteur (par exemple, en ne laissant pas percer ses émotions), autant est-il possible pour un acteur de devenir un médecin (par exemple, en écrivant un livre pour aider les autres).

Veillez croire, monsieur Ducharme, à toute mon amitié.

Maurice Myre, M.D.

Les Pneumologues Associés de Cartierville.

AVANT-PROPOS

Mon cher ami,

J'ai finalement décidé de t'écrire, de te raconter mon aventure, mon "voyage", de te donner de mes

die, toi mon ami bien portant et toi, surtout, mon ami de la souffrance, me voilà. Je veux t'apporter de l'espoir.

Je libérerais sans doute, inconsciemment, des passions personnelles, mais — qui sait? — c'est peut-être aussi en ton nom que je le ferai. Je ne veux pas, cependant, que mes plaidoyers pour les pauvres cachent de sourdes rancœurs contre les riches. Je sais que mes opinions et mes réflexions pourront parfois sembler ambiguës, discutables, bizarres, incompréhensibles, voire des cris de folie passagère...

Et après? Cela fait tellement de bien!

Tout d'abord, j'ai commencé à écrire pour moi, comme je l'ai toujours fait depuis des années, comme on se parle "tout seul", comme on fredonne sous la douche ou au travail, comme on siffle, comme on pleure. Maintenant c'est pour toi, mon ami, toi qui ne t'émervailles pas assez de la vie, toi qui ne prends pas assez conscience de ce miracle de chaque instant, de cette VIE qui se renouvelle sans

raconter une histoire bien simple, pas nouvelle mais vraie, comme je l'ai ressentie, sans rien changer, ni ajouter, ni tricher. Je veux te donner la main, te prêter mon coeur, te faire partager mon "souffle" et même te porter sur mes épaules si tu te fatigues en chemin.

Ce que je vais t'écrire, tu peux le faire lire ou le raconter à qui tu veux. Si j'étais certain, convaincu vraiment que tu reviendrais me le raconter, si j'étais assuré de te revoir par la suite, au lieu de t'écrire cette lettre, je te dirais: "Fais le voyage toi-même, vas au bout de la nuit regarder, toucher, palper le fond, et, si tu le peux, remonte et reviens..."

Si par hasard tu pleures, n'en sois pas humilié. Si tu savais les larmes de tristesse que j'ai versées, et aussi de bonheur. Seuls les légumes ne pleurent pas. Il y a même des roches qui pleurent...

Pourtant, en t'écrivant cette lettre, je n'ai pas la moindre intention de te montrer comment il faut vivre: je viens moi-même tout juste de commencer à apprendre. Je ne sais-presque rien encore, mais j'ai cet ardent et incontrôlable désir de partager. Je crois même que je suis un peu égoïste, car si je devais tout garder pour moi seul, sans en parler, sans essayer de partager, je risquerais d'étouffer un trop-plein d'émerveillements et de sublimes découvertes. J'ai toujours eu beaucoup plus de questions que de réponses, tu le sais bien, toi qui es mon ami. Bien souvent, ce n'est pas moi qui pose les questions, mais les questions qui s'imposent à moi.

Aujourd'hui, cependant, ce n'est plus tout à fait pareil. Beaucoup de choses ont changé.

Depuis longtemps, je parlais de mon désir de faire agrandir mon coeur afin d'y emmagasiner tant d'amour et d'amitié: avec un seul poumon, j'ai maintenant tout l'espace nécessaire et la meilleure raison au monde!

Y.D.

1

Mon enfance à Rouyn

Je suis de la race de ceux qui n'auraient jamais vu le jour si Dieu n'avait pas eu le sens de l'humour...

Malgré les problèmes qui m'ont assailli tout au long de mon existence, il m'arrive de penser que le Destin, d'une certaine façon, ne m'a pas été trop cruel.

Né le mercredi 24 août 1937, à Rouyn, petite ville minière fondée en 1924, soit treize ans seulement avant ma naissance, j'eus cette chance inouïe d'avoir des parents remarquables par leur probité; à défaut d'héritage matériel, ils me légèrent de solides principes, lesquels influencèrent presque toujours mes décisions.

Mon père, Napoléon-Paul Ducharme, solide gaillard de six pieds et trois pouces, que tout le monde, familièrement, appelait Paul, possédait un étonnant sens de l'humour. S'il s'adressait à son unique rejeton, considéré par les proches comme une "forte tête", il s'exprimait par paraboles. Aussi, quand je me préparais à sortir le samedi soir, il me disait:

— Yvan, je sais que tu sors ce soir... Arrange-toi donc pour revenir avant lundi matin, disait-il, sarcastique, sans jamais élever la voix.

Je le comprenais à demi-mot. Il avait une façon bien à lui de me rappeler à l'ordre, de me faire rentrer dans le rang et de m'obliger, le cas échéant, à mesurer la fréquence de mes fredaines. Je dois avouer que l'expression "sage comme une image" s'appliquait à d'autres que moi. Fougueux, rétif, farouchement indépendant, foncièrement sauvage, il y avait en moi un "mélange d'explosifs" à manipuler avec des précautions infinies.

Confronté à certains défis ou propulsé par des amis plus téméraires que réfléchis, je pouvais facilement prendre le mors aux dents et commettre, sur un coup de tête, des actes répréhensibles. Même dans les situations les plus coriaces, jamais mon père n'abusa de son autorité ou ne fit étalage de sa force... pour rappeler au garnement que j'étais, qu'il ne m'était pas possible de toujours faire mes "quatre volontés".

En 1927, mon père avait quitté Verner, en Ontario, pour s'installer à Rouyn. Mesureur de bois pour la Canadian International Paper (CIP), il disposait de plus d'une corde à son arc, si bien que nous vivions dans un confort relatif, sans manquer de rien. Entre autres métiers, mon père travailla durant quelques années "dans les mines", avant d'ouvrir, à Rouyn, un garage où défilaient, à longueur de journée, des personnages hétéroclites qui hantent encore mes souvenirs.

A SUIVRE



Yvan Ducharme entouré de son père et de sa mère. Derrière lui, sa soeur et son beau-frère Maurice.

nouvelles, de te donner signe de VIE, comme on dit.

Je sais à l'avance que ce sera une longue lettre et je veux que tu me lises calmement, tout doucement, car je vais essayer de tout te raconter. Je voudrais, mon ami que tu ne sois point trop sévère avec moi, car cette longue lettre que j'entreprends, c'est bien plus avec mon coeur qu'avec ma tête que je t'écris, et mes doigts ne sont que ma voix intérieure... Je veux me raconter, me livrer à toi spontanément, partager les moments tels que je les ai vécus, au moment de chaque impulsion. Les extraits de mon journal ne sont pas retouchés.

Je veux revivre mon aventure avec toi. C'est une épreuve, que j'appelle un privilège, qui m'a réveillé, qui m'a fait sortir de mes engourdissements, et maintenant je suis là, présent, VIVANT. Toi mon ami qui attendais de mes nouvelles, qui t'es inquiété de ma maladie, et toi aussi mon ami qui ignorais que j'avais fait un voyage dans le monde mystérieux et profond de la mala-

cesse devant tes yeux sous des milliers de formes. Ce que je veux surtout te raconter, partager avec toi, c'est ma résurrection, ma renaissance (je ne sais encore lequel des deux termes est le plus juste), ma vie, celle que je croyais et voyais m'échapper lentement et que j'avais crue à jamais terminée durant la Semaine sainte du mois d'avril 1976. Je veux te raconter mes premiers pas, le jour de la Résurrection, à Pâques, le 18 avril 1976.

Je n'écris pas pour le blasé qui m'a déjà dit: "Tu me fais mourir avec ta merveille de vivre." Reste debout mon ami, n'écoute pas les morts qui marchent. Laisse-les s'éloigner et reste encore un peu au garde-à-vous: le cortège va passer.

Tu y reconnaitras, avec les yeux de ton coeur et de ton esprit, tous là, toujours ensemble, la Vérité, la Liberté, l'Amour, l'Amitié et la Vie.

Parce que tu es triste parfois, je veux t'écrire cette lettre. Je veux te

canada en bref



Aliments inspectés à l'ENC

TORONTO (PC) — Des inspecteurs du service d'hygiène avaient circonscrit leur enquête à 13 stands de produits alimentaires de l'Exposition nationale du Canada, mercredi, après que des examens eurent révélé que des aliments contenaient des quantités trop élevées d'une bactérie qui peut être nuisible.

Deux échantillons contenaient de la salmonelle, une bactérie qui peut empoisonner les aliments. Ces échantillons sont un sandwich de salade aux oeufs acheté chez Loblaw's et du porc rôti au stand de la Thaïlande.

M. Bud Connery, du service d'hygiène de Toronto, a dit que les tests microbiologiques avaient été faits à la demande du gouvernement.

Bell

TORONTO (PC) — Bell Canada a offert, mercredi, une récompense de \$2,000 à toute personne qui fournirait des renseignements conduisant à l'arrestation et à la condamnation des vandales qui ont sectionné des câbles téléphoniques dans la région de Milton.

Plus tôt cette semaine, Bell avait offert \$3,000 pour l'arrestation des individus qui ont coupé des câbles interurbains dans les régions de Windsor et de Welland.

Carburant à rabais

TORONTO (PC) — Les rabais que les fournisseurs de carburant consentent à leurs gros clients, comme les entreprises de camionnage, se font plus maigres.

D'après M. Molson Robertson, directeur général de National Utility Service de Toronto, il y a un an une entreprise montréalaise qui achetait 250,000 gallons de carburant par an pouvait espérer un rabais de 11 à 12 cents le gallon sur le prix ex-wagon-citerne.

Ce mois-ci, dit-il, le rabais a diminué de quatre cents le gallon. D'où un débourse supplémentaire de \$10,000 par an pour ce même client.

Affaire Cotler

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, étudie la possibilité de loger une plainte officielle auprès des autorités soviétiques à la suite de l'expulsion d'URSS, dimanche, de l'avocat montréalais Irwin Cotler.

Un porte-parole du ministère a indiqué mercredi, que le ministre attendait d'avoir en main les rapports de l'ambassade canadienne à Moscou avant d'agir.

Mlle MacDonald a rencontré mercredi matin le professeur Irwin Cotler qui lui a relaté les événements qui ont précédé son expulsion.

Légionnaire

TORONTO (PC) — Un porte-parole du ministère ontarien de la Santé ne trouve rien d'inhabituel dans le fait qu'il y ait eu trois ou quatre cas confirmés de maladie du Légionnaire, au cours des derniers mois, à l'hôpital General de Kingston.

Ces cas, a expliqué Mme Diane Rimstead, se produisent en été dans la province et ce n'est pas inhabituel.

Mme Rimstead a souligné qu'il n'y avait eu que trois morts en Ontario de cette maladie depuis janvier 1978.

Eldorado

PORT HOPE, Ont. (PC) — Une famille locale a demandé à Eldorado Nuclear Ltd., société de la Couronne, d'acheter sa maison et toute la propriété parce que les émanations de cette entreprise d'uranium la rend malade.

Mme Suzanne Skinner a confirmé le fait mercredi en déclarant: "Nous leur avons dit que nous ne pouvions mettre en vente notre propriété à cause de ce qu'ils font. Nous sommes ici depuis dix ans et nous avons beaucoup travaillé".

De son côté, M. James Bonny, porte-parole de la compagnie, a déclaré que les émanations de nitrates d'ammoniaque n'étaient pas dangereuses à longue échéance.

Plus tôt cette semaine, les dirigeants de la compagnie avaient annoncé des mesures pour réduire de 90 pour cent ces émanations des installations de raffinerie. On s'attend à installer d'ici la fin de l'année de l'outillage à cette fin.

Enfants voleurs

EDMONTON (PC) — La police a mis la main au collet de quatre jeunes à la suite de la disparition de plusieurs centaines de dollars de marchandises dans des magasins d'Edmonton. Trois d'entre eux n'avaient que huit ans.

Le chef de la bande et aîné du groupe était apparemment une fille de 11 ans, a fait savoir la police. Les quatre spécialistes du vol à l'étalage exerçaient leur talent précède dans des commerces de la plaza Kingsway Garden; ils cachaient leur butin dans la maison des parents de l'un d'entre eux. Les parents étaient partis en vacances.

"Ils ont pris littéralement à pleins sacs de vêtements, des jouets et des livres valant plusieurs centaines de dollars", a dit le constable Bill Farquhar.

"Sa vie a été le Canada"

John Diefenbaker a été inhumé

SASKATOON (PC) — M. John Diefenbaker a été inhumé, mercredi, sur une colline dominant la rivière Saskatchewan-Nord, devant des centaines de gens des Prairies qui l'ont aidé à devenir le 15ème premier ministre du Canada et une légende peut-être plus grande que nature.

"Sa vie a été le Canada", a dit le premier ministre Joe Clark dans une oraison funèbre en l'honneur de celui qui dirigea les destinées du pays de 1957 à 1963 et du Parti progressiste-conservateur durant une décennie.

M. Diefenbaker est décédé à Ottawa à l'âge de 83 ans et le discours de M. Clark a été prononcé à la fin d'une semaine de cérémonies funèbres précisées dans les dernières volontés du défunt, dont le transport de son corps en train jusqu'à Saskatoon.

"Il a offert la passion à ses concitoyens canadiens et il a attiré la passion en retour, a rappelé M. Clark. John Diefenbaker a suscité toutes sortes de réactions des habitants de ce pays, sauf l'indifférence."

Epouse

Le corps de M. Diefenbaker a été enterré aux côtés de celui de sa seconde femme Olive, non loin du Centre Diefenbaker de l'Université de la Saskatchewan.

Dans son oraison funèbre, M. Clark a décrit l'ancien premier ministre comme un populiste et un enthousiaste.

"Nous ne sommes pas ici pour juger John Diefenbaker, a souligné M. Clark. Nous sommes ici pour rendre hommage à la force et au caractère d'un homme qu'on n'a pas dominé, ne dans un groupe minoritaire, élevé dans une région minoritaire, leader d'un parti minoritaire, qui a changé la nature même de son pays."

"Quand un homme meurt après près de 84 années complètes, il y a des souvenirs partagés. Avec cet homme, on sait qu'il laisse son pays plus grand et plus fier qu'il l'a trouvé."

Enjambées

M. Clark a rappelé que M. Diefenbaker avait toujours une opinion bien personnelle sur les questions de l'heure et qu'il les "défendait vigoureusement". Selon les mots de M. Clark, l'ancien premier ministre n'a pas "traversé la vie publique sur le bout des pieds, mais plutôt à grandes enjambées".

Pour M. Clark, M. Diefenbaker était un patriote, qui voulait l'égalité de tous les

citoyens de son pays.

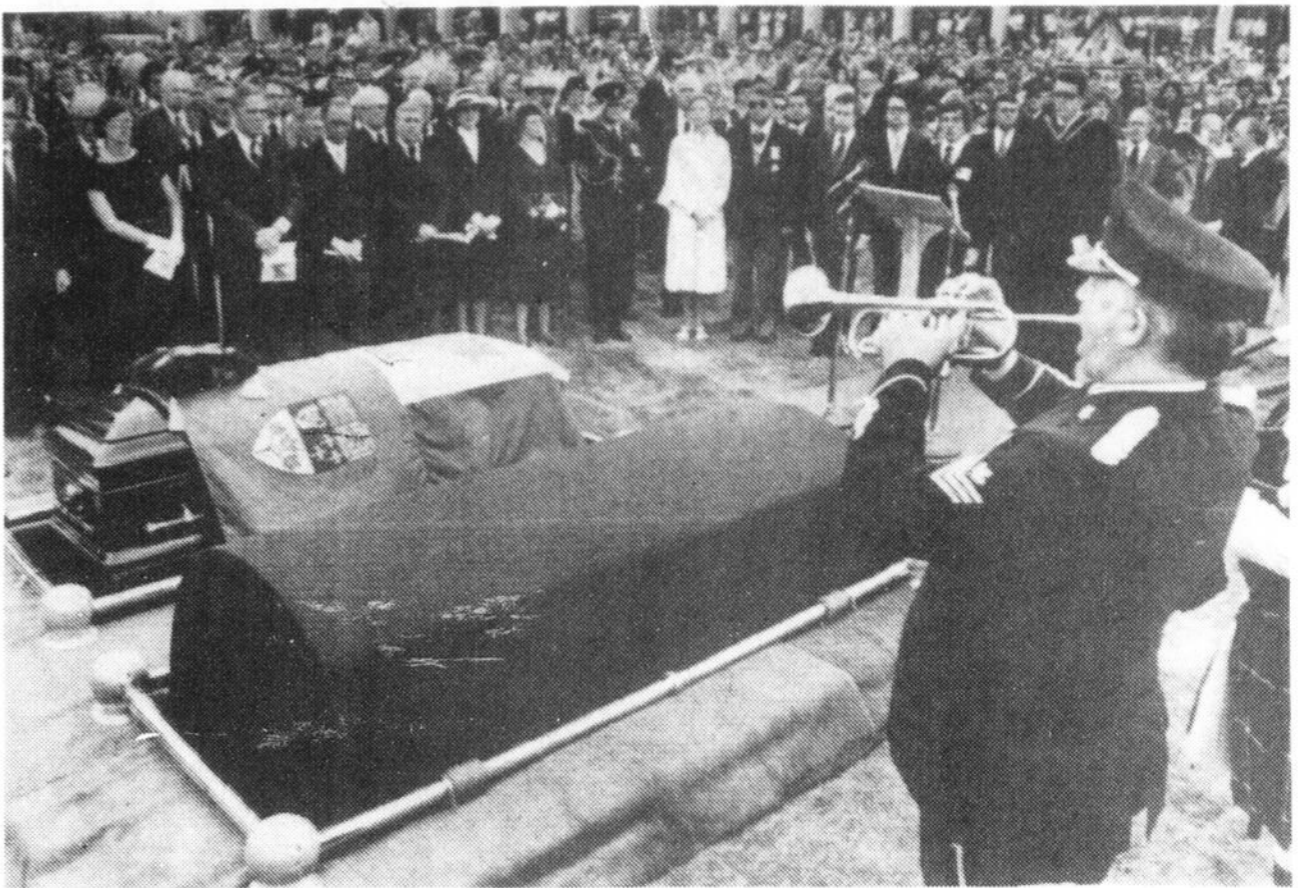
Et il est normal qu'il soit inhumé en Saskatchewan, la province qu'il a représentée au Parlement depuis 1940. "Il était, par-dessus tout, un homme des Prairies. Son populisme a été inspiré par cette vaste région."

Prince Albert

A l'arrêt du convoi funèbre, à Prince Albert, avant Saskatoon, des milliers de gens avaient rendu hommage à leur illustre concitoyen décédé.

Avant l'enterrement, à Saskatoon, on a également permis aux gens de s'approcher du cercueil. On remarquait notamment M. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, et M. R. W. Begg, président de l'Université de la Saskatchewan, où M. Diefenbaker a fait ses études et où il a été plus tard chancelier.

Parmi les membres de sa famille, on notait la présence de Mme Caroline Weir, fille d'un mariage précédent de sa femme Olive, de son mari Don et de leurs cinq enfants.



DERNIER REPOS — La trompette a joué pour John Diefenbaker alors que lui et son épouse, Olive, descendent en terre à l'Université de la Saskatchewan, hier, à Saska-

toon. Les invités à l'arrière-plan incluent le premier ministre Joe Clark (derrière les microphones). (Photolaser PC)

Français dans l'air québécois

La CATCA accepte à contrecœur

OTTAWA (PC) — L'Association des contrôleurs, la CATCA, a accepté hier, bien qu'à contrecœur, la principale recommandation de la commission

en majorité des anglophones, s'étaient engagés à accepter ses recommandations.

Hier, en conférence de presse à Ottawa, M. W. J. Robertson, le président de la CATCA, a parlé des "réticences", du conseil d'administration et a précisé qu'il y avait deux points qu'il ne pouvait pas accepter. Il s'agit de la recommandation visant à rapatrier l'espace aérien de Moncton et Ottawa au Québec, et celle qui porte sur les comités d'enquête et ses membres.



W. R. Robertson

d'enquête. Chouinard-Heald-Sinclair visant à permettre l'usage du français dans toutes les communications air-sol au Québec.

La CATCA n'avait pas le choix puisqu'en 1976, après avoir réclamé la création de la commission d'enquête, les contrôleurs,

Réticences

"Nous persistons à croire qu'un environnement unilingue est plus sécuritaire qu'un environnement multilingue ou bilingue" a-t-il déclaré.

Longuement interrogé par des journalistes, M. Robertson n'a cependant pas été en mesure de dire si l'introduction du français dans toutes les communications aériennes au Québec serait un geste dangereux ou non. Il n'a pas voulu dire, non plus, si les voyageurs à bord d'avion circulant au-dessus du Québec seraient en sécurité ou pas.

Il a fallu beaucoup d'argent et d'énergie

QUEBEC (PC) — Il aura fallu dépenser beaucoup d'argent et d'énergie pour finalement conclure à ce qui était déjà connu mais inappliqué pour des raisons toutes autres que techniques ou sécuritaires, affirme l'Association des gens de l'air du Québec.

"Mais c'est le prix que devait payer notre société pour obtenir justice", a déclaré le président de l'AGAQ, M. Roger Demers, alors qu'il commentait mercredi les conclusions de la Commission d'enquête sur l'utilisation du français dans les communications aériennes.

Le rapport des juges Heel, Sinclair et Chouinard préconise l'usage du bilin-

guisme intégral dans les communications air-sol en territoire québécois.

Recommandations

Forté du rapport unanime de cette commission royale d'enquête, l'AGAQ réitère maintenant:

- 1- que le français intégral dans les communications aériennes au Québec est nécessaire parce qu'il augmente la sécurité aérienne;
- 2- que son implantation doit se faire immédiatement dans les secteurs de l'espace aérien québécois déjà qualifiés à cette fin;
- 3- que son implantation doit se faire dans les meilleurs délais pour les autres

secteurs où cela nécessite le recrutement accéléré et la formation de contrôleurs aériens bilingues ou l'amélioration technique des équipements;

4- que le rapatriement total à la région du Québec du contrôle et de l'administration de l'espace aérien québécois est un corollaire nécessaire à l'application des recommandations de la commission d'enquête.

CINE-PARCS POUR MEILLEUX VOUS SERVIR

GUICHETS semaine: 730 • Ven. Sam. Dim.: 72 PROJECTION au CREPUSCULE

LES MOINS DE 14 ANS GRATUIT

Elle a su conquérir les foules jusqu'au jour où son existence fut bouleversée par une chute tragique!

Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!

ROBBY BENSON LYNN-HOLLY JOHNSON

CHATEAU DE RÊVES

LES 7 ATLANTEES

Le plus grand succès de "WALT DISNEY"

LES AVENTURES DE BERNARDO

LES ROBINSONS DES MERS DU SUD

ciné-parc SAGUENAY 1 TEL: 549-4337 JONCTION ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL ciné-parc SAGUENAY 2

(HALLOWEEN) **La Nuit des Masques**

Opéras-tu et rendes-vous?

Cette nuit-là, "il" est revenu...

Des DEMAIN! Plus 29 films aux cinémas suivants: capitol, centre

LES CINÉMAS FRANCE FILM

L'imagination court...!

Suprêmes JOUISSANCES

LA PARTOUZE DE MINUIT

Des DEMAIN! cartier, élysée, Des DEMAIN

Des DEMAIN! KRIS KRISTOFFERSON ALI MacGRAW ERNEST BORNGINE LE CONVOI

Guerriers de l'Enfer

Des DEMAIN! ROCK HUDSON MIA FARROW Des millions de tonnes de neige en furie s'abattent sur la population. Des DEMAIN! saquenay

LA ZIZANIE

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... la Cage aux Folles

Des DEMAIN! "Retour" Des DEMAIN! Des DEMAIN!

Des DEMAIN! Des DEMAIN! Des DEMAIN!

Des DEMAIN! Des DEMAIN! Des DEMAIN!

VENDEUR DEMANDE pour compagnie d'acier

Une compagnie recherche un vendeur d'expérience pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

SALAIRE: à discuter.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à:

Drummond McCall & Cie Ltée
415, rue Bauman, Arvida, Québec, G7S 4F4.
Tel.: (418) 548-3103.

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Salle entièrement CLIMATISÉE.

Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique

PATINODROME

JEUDI:

Admission: \$2.00
Location de patins \$0.50

LES INSEPARABLES (19h00 à 23h00)

En plus:

Le couple chanceux AUBERGE des GOUVERNEURS CONCOURS CUMULATIF (Patineur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

Surchoix

... en beauté et protection durable pour le chalet ou la maison.



La peinture Glidden est renommée pour sa facilité d'application et son grand choix de superbes coloris.

Peinture
Spred
latex
acrylique
d'extérieur

1979
Gallon
Pinte 6.39

Haute qualité pour toute surface extérieure en bois, maçonnerie ou métal apprêté. Garde son beau fini satiné des années durant. Centaines de teintes plus blanc. Carte gratuite des couleurs. 48-2058X

- Latex Spred lustré ext./décor
- Alkyde Spred Gel-Flo ext./décor
- Email alkyde Ripolin ultra-blanc
- Alkyde Spred lustré int./ext.

2179
Gallon
Pinte 7.39
689
Pinte **2129**
Gallon



Latex satin Spred
539 Pinte **1679** Gallon



Latex semi-lustré
689 Pinte **2079** Gallon

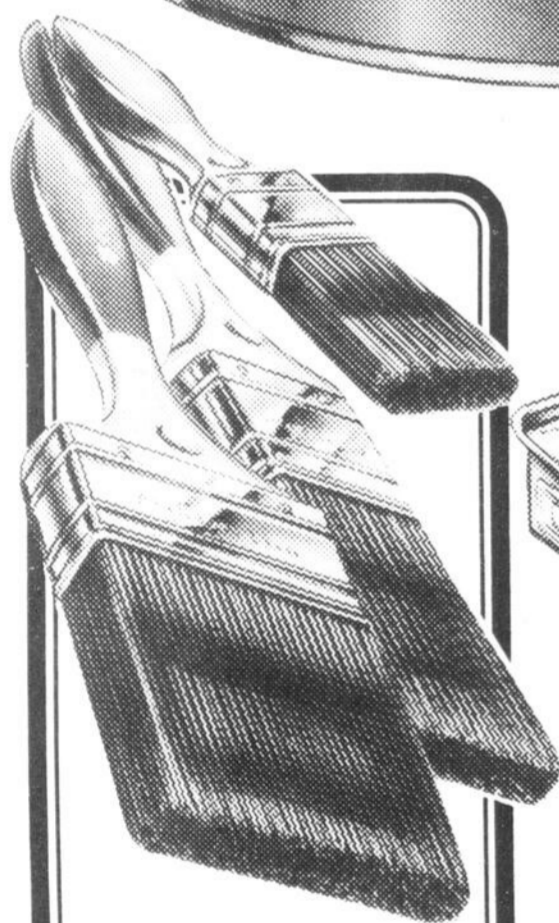


Alkyde semi-lustré
689 Pinte **2079** Gallon

Couvre superbement plâtre, panneaux muraux, carreaux insonorisants d'intérieur, etc. Sèche vite. Centaines de teintes, blanc. 48-2001X

Pour boiseries, murs de cuisine, salle de bains. Résiste saleté, graisse et abrasion. Centaines de teintes, blanc. 48-2011X

Email Spred lustré peu odorant, très couvrant, lavable. Pour cuisine, salle de bains. Centaines de teintes, blanc. 48-2021X

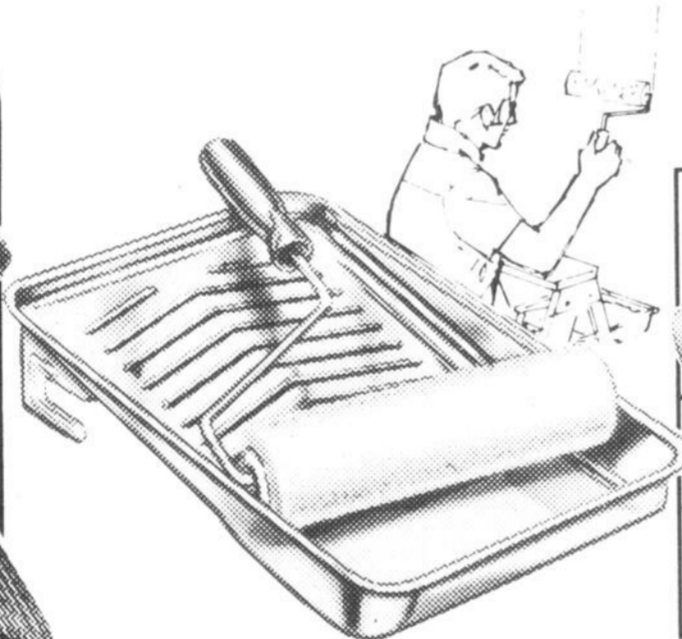


Soies naturelles
fortifiées nylon

159
1" large
chacun

2" large chacun **349** 3" large chacun **689**

Robustes pinceaux pour finis à l'huile ou l'eau. 49-0361X



Rouleau 9 1/2" tout usage et plateau **629**

Décorez comme un Pro tout en peignant plus vite les grandes surfaces des murs. Rouleau à longs poils prenant plus de peinture à la fois. Solide poignée. Bac en métal s'accrochant facilement à l'échelle. 49-5826



Guide-peinture

1. Idéal autour des boiseries. Outil en métal flexible de 10". 49-7303 **55¢**

Tampon à roues-guides

2. Environ 4 1/4 x 3 1/2" avec tampon de rechange. Indispensable! 49-7310 **199**

Tampon à cadres

3. Fort métal à tampon pour peindre dans les coins, etc. 49-7305 **59¢**

Brosse incurvée

4. Ote peinture, rouille. Fils acier recuit. Manche plastique de 11". 49-0510 **119**

Brosse métallique

5. Solide bois dur et fils en acier recuit pour tous grattages. 49-0515 **179**

Diluant à laque

6. Mastercraft éclaircit les laques, facilite la vaporisation. Pinte. 49-7113 **239**

Décapant à peinture

7. Mastercraft amollit les vieux finis pour mieux les ôter. Un litre. 49-5514 **359**

Diluant à peinture

8. Mastercraft inodore pour finis à l'huile. Nettoie pinceaux. Un litre. 49-7149 **199**

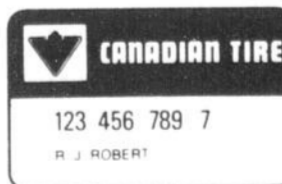
Commandes du catalogue

Votre magasin Canadian Tire a un comptoir-catalogue où vous pouvez commander tout article courant hors stock pour livraison au magasin.

• Sans dépôt ni frais en sus • Service rapide



MAGASIN ASSOCIÉ



Utilisez votre Carte Canadian Tire ou épargnez avec nos Billets-Bonis au comptant sur les pièces

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.